

Les migrants

Lettre 116 aux cercles de silence

Octobre 2025

Migrants, Réfugiés. Parle-t-on nous de « la même chose » en cette journée des réfugiés. Pour les uns il s'agit de s'ouvrir et d'accueillir des personnes ne pouvant plus vivre dans leur pays : chômage, manque de ressources halieutique, terres brulées, guerre, guérilla, famine, etc. quittent leur pays et cherchent à vivre, regrettant leur pays où la mort s'étend. Pour d'autres, il s'agit de migrants (plus exactement d'exilés), un groupe, une entité, qui justifie qu'on l'utilise comme bouc émissaire, pour conforter des partis politiques qui avaient jusqu'à maintenant du mal à trouver une justifications dans les démocraties européennes, et qui cherchent à prendre le pouvoir. Certains autres partis politiques s'aperçoivent qu'ils perdent des voies et pour retrouver des suffrages, essayent, surtout quelques mois avant les élections, d'introduire des ouvertures vers la théorie du bouc émissaire, en renforçant la lutte contre les « migrants». Mais il faut constater que le nombre de personnes qui viennent chercher un lieu de vie, augmente, et ce quels que soient les risques.

Que viennent-ils nous apporter, ces migrants ? Après avoir décidé de quitter leur pays, voire leur famille, il viennent nous apporter l'espérance d'une vie fraternelle entre les homme et l'ouverture à tous les hommes, le courage de partir vers l'inconnu et la capacité de résilience, l'endurance face à l'adversité. Ils peuvent nous réapprendre à marcher, à sortir du confort de notre habitation, à découvrir de nouveaux pays, de nouvelles cultures : à vivre. Pourquoi n'en parle-t-on pas souvent dans la presse ? pérégriner

Que peuvent nous transmettre les réfugiés ? Leur passé ? ils viennent de le quitter : c'est souvent une page qu'ils veulent fermer. Et même s'ils peuvent pour certain le transmettre, sera-t-il reçu ? Pour la plupart, ils ignore l'avenir qui pour eux est plein d'incertitude. Ils ne peuvent que transmettre que ce qui est donc leur présent. Mais ils ont, chevillé au corps, un avenir à découvrir, une espérance.

L'espoir repose sur une certaine possibilité hypothétique de l'avenir, l'espérance est une force qui libère de la crainte de l'avenir et nous rend indépendants de ce qui peut être ou ne pas être. L'espoir est "le fait d'espérer, d'attendre quelque chose" quand l'espérance est le "sentiment qui porte à attendre avec confiance un bien que l'on désire". sentiment qui porte à attendre avec confiance un bien que l'on désire. L'espérance perdure au-delà des moments difficiles car elle s'inscrit dans le temps long. Elle traduit une confiance profondément ancrée. Beaucoup de migrants sont, de fait, animés par l'Espérance, et ce ne se sont donc pas les difficultés- construites par les payse susceptibles de les recevoir – qui les feront cesser d'arriver.

Souvent, ceux qui refusent les migrants n'ont pour objectif, que de faire un avenir qui est construit sur le passé qu'ils transmettent sans rien en changer. Pour se garder dans leur cocon, repliés sur eux-mêmes, ils construisent tout autour d'eux des murs. Afin

d’assurer le « vivre entre soi » et donc, selon les lois génétiques, de dégénérer et d’éviter tout renouveau, toute diversité.

Bonne lecture,

Michel Girard

Table des matières

CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE 3
Cornebarrieu 3
CERCLES de SILENCE 3
FRANCE 4
Six millions d'étrangers en situation régulière vivent en France, soit 8,8% de la population, selon l'Insee 4
La scène française, un parcours esthétique abordant les migrations 5
Bayonne 7
Caen 8
DunKerque 9
Marseille 10
Marseille 10
Mayotte 11
Paris 13
Perpignan 13
Quévert (Dinan) 14
Rennes 14
Rouen (Darnetal) 15
Rouen 16
Strasbourg 16
MANCHE 17
MEDITERRANEE 20
Une quarantaine d’ONG réclament, la fin du partenariat entre l’UE et la Libye 20
FRONTIERE FRANCE - ITALIE 22
Plus de 10 000 interpellations d'exilés depuis le début 2025 22
UNION EUROPÉENNE 24
Lancement progressif des contrôles biométriques aux frontières de l’Union européenne 24
Allemagne 27
Espagne 29
Grèce 31

Irlande 33
Italie 34
Pays-Bas 35
Portugal 38
EUROPE 39
Royaume-Uni – France 39
Royaume-Uni 42
Serbie 44
Vatican 44
AFRIQUE 45
Mauritanie 45
Sénégal – CANARIES 46
Syrie 47
Tunisie 47
AMERIQUE 48
USA 48

CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

CORNEBARRIEU

Le CRA est toujours plein. Les Algériens sont régulièrement prolongés jusqu'à trois mois. Ils sont alors libérés et, éventuellement, repris pour un nouveau cycle...

Mardi 24 septembre 2025, un Géorgien de 57 ans, lourdement handicapé par suite d'un grave accident, est libéré par le Juge des libertés et de la détention (en abrégé JLD). Résident en Ariège, marié et père de famille, il a été arrêté par la préfecture de l'Ariège et transféré au CRA de Cornebarrieu. Il y a été retenu durant quatre jours alors qu'il a totalement besoin de l'aide de son épouse, qu'il doit recevoir des antalgiques puissants et que le CRA ne dispose d'aucune structure adaptée pour les personnes handicapées. Le médecin de l' Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) ne l'a pas examiné avant son incarcération.... C'est de la maltraitance caractérisée : traitement inhumain et dégradant !

CERCLES DE SILENCE

TOURS

Le cercle de silence de Tours s'arrête. Il continuera à distribuer son bulletin mensuel.

FRANCE

SIX MILLIONS D'ETRANGERS EN SITUATION REGULIERE VIVENT EN FRANCE, SOIT 8,8% DE LA POPULATION, SELON L'INSEE

Selon une étude de l'Insee publiée mardi 7 octobre 2025 – basée sur des données de l'Agence européenne de la statistique (Eurostat)- les personnes étrangères résidant légalement en France, mais ne possédant pas la nationalité française, sont six millions. Une majorité d'entre elles – 5,1 millions – sont nées à l'étranger et 900 000, principalement des mineurs, sont nées en France.

Leur proportion de 8,8% dans la population vivant en France est inférieure à la moyenne européenne qui s'élève à 9,6%. Cette proportion est également inférieure à celle de l'Italie (8,9%), l'Espagne (13,4 %), la Belgique (13,8 %) et l'Allemagne (14,5 %).

L'agence place la France en 15e position sur 27, au classement des pays membres de l'UE qui comptent le plus d'étrangers. Les trois premiers sur la liste sont le Luxembourg, Malte et Chypre avec respectivement 47%, 28% et 24% de nationalités étrangères accueillies.

La France compte aussi moins d'étrangers extra-européens : 2,3% de la population, contre 2,4% en Italie, 5,3% en Allemagne, 8,4% en Belgique. "*Les nationalités des personnes étrangères vivant en France se sont diversifiées au fil du temps*".

En 1968, près de trois étrangers vivant en France sur quatre possédaient la nationalité d'un pays européen et un sur quatre avait une nationalité africaine. En 2024, près de la moitié des étrangers vivant en France ont la nationalité d'un pays africain et un tiers d'un pays européen. Parmi les personnes de nationalité étrangère vivant en France en 2024, 46% possèdent la nationalité d'un pays d'Afrique, 35% d'un pays européen et 13% d'un pays d'Asie.

Dans une classification différente et propre à la France, l'Insee s'est intéressé aux immigrés, c'est-à-dire aux personnes nées étrangères à l'étranger. Elles étaient 7,7 millions en France en 2024, et parmi elles, 2,6 millions ont acquis la nationalité française.

Depuis la fin des années 2000, le nombre annuel d'acquisitions de la nationalité française, parmi les Européens, baisse significativement. La proportion est plus élevée pour les personnes originaires d'Afrique ou d'Asie. Ces ressortissants accèdent plus difficilement à la nationalité française depuis 2009. Plusieurs raisons à cela d'après l'Insee : des critères d'éligibilités qui se durcissent au niveau, par exemple, des exigences de maîtrise du français, ou de durée de résidence.

La dématérialisation des démarches ou l'obligation de renoncer à sa nationalité de naissance (pour les ressortissants chinois ou congolais, par exemple), freinent aussi les demandes de naturalisation.

France Travail offre une tribune à Frontex pour de la « chasse » aux migrants

Début septembre 2025, France Travail a organisé une réunion d'information avec l'agence européenne Frontex, dont le contenu a récemment été révélé. L'un des représentants de l'agence y a présenté le métier de garde-frontière comme une activité de « *chasse* », vantée

auprès de « *jeunes hommes* » en quête d'action. Ces propos ne relèvent pas d'un simple dérapage. Ils s'inscrivent dans un discours désormais banalisé qui déshumanise les personnes migrantes, les réduit à des cibles et promeut une vision viriliste de la force et du contrôle. Que ce registre soit employé par Frontex, déjà accusée à de multiples reprises de violations des droits humains (pushbacks illégaux, violences aux frontières), n'étonne guère. Mais qu'il trouve une tribune au sein de France Travail, service public censé accompagner toutes les personnes qui résident sur le territoire vers l'emploi – y compris les personnes migrantes, est particulièrement alarmant.

LA SCENE FRANÇAISE, UN PARCOURS ESTHETIQUE ABORDANT LES MIGRATIONS

La galerie du 19M, dans le nord de Paris, accueille dix-sept jeunes artistes qui présentent des œuvres inédites, réalisées en collaboration avec des artisans reconnus pour leur savoir-faire dans les métiers d'art appliqués à la mode et à la décoration. Intitulée « Trouver son monde », cette exposition gratuite propose jusqu'au 14 décembre 20025 un parcours esthétique où la question de la transmission, mais aussi celle des migrations, est abordée avec autant de finesse que de poésie.

Engagée sans être militante, l'exposition aborde des sujets d'actualité traités avec subtilité, mais de façon très percutante. La question des migrations ponctue le parcours, comme dans *The Silence of the Sea*, une installation vidéo signée par une artiste française dans laquelle les images de la mer sont bercées par les récits de personnes en exil, qui racontent le pendant, mais surtout « l'après » de leur traversée. En seulement quelques instants, des

Plus qu'un parti pris politique, la diversité des artistes et les sujets traités semblent illustrer une volonté de nous montrer le monde tel qu'il est. « *La scène française n'est pas un bloc statique figé. C'est un bloc fait de nombreuses migrations. C'était très important de montrer que cette nouvelle génération d'artistes, ainsi que leurs œuvres, fait partie de cette histoire-là de déplacement* ».

https://www.rfi.fr/fr/culture/20250930-migrations-et-identit%C3%A9s-des-artistes-dessinent-leurs-mondes-sous-le-signe-de-la-transmission

Des sans-papiers assignent aux prud'hommes des multinationales du traitement des déchets

Onze Marocains et Marocaines ont saisi la justice en France pour faire valoir leurs droits après avoir travaillé sans papiers et dans des conditions précaires pour un sous-traitant de grands groupes, notamment pendant la période du Covid-19

Des travailleurs essentiels estiment avoir été exploités pendant des années par l'entreprise NTI et ont décidé de l'attaquer aux prud'hommes, l'instance judiciaire dédiée au droit du travail. C'est le cas d'un employé de 25 ans, par ce sous-traitant dans des usines de traitement des déchets de Veolia, de Suez ou encore de Paprec partout en région parisienne et même jusqu'à Nice. "*Moi, je suis un salarié qui a perdu l'odorat. Depuis que je travaille dans ce domaine, penché sur le tapis, en train de trier pendant des heures et des heures, on est payé 60 euros la journée, 80 euros la nuit. Notre équipe avons rapporté beaucoup d'argent pour les donneurs d'ordre, parce que nous, on fait le travail deux fois, trois fois plus que leurs salariés*". Il est depuis parvenu à être embauché chez Veolia. Une autre Marocaine de 37 ans, assure qu'elle travaillait sans contrat, sans salaire fixe et sans fiche de paye.

L'audience de vendredi 26 septembre 2025 aux prud'hommes a duré plus de cinq heures. NTI, le sous-traitant, n'existe plus et devant le conseil des prud'hommes, les avocats des grands groupes assurent qu'ils ne savaient pas que les travailleurs étaient sans-papiers. L'un assure avoir mis fin au contrat avec le sous-traitant quand il l'a appris. Ils plaident par ailleurs avoir veillé à la sécurité sur les lieux de travail.

Une personne du syndicat CGT, accompagne les salariés depuis plusieurs années : "*Cette sous-traitance a vocation à niveler les conditions de travail et les salaires vers le bas*", soutient le syndicaliste. Pour lui, il faut donc aussi interroger la responsabilité des collectivités locales, qui délèguent le traitement des déchets à ces entreprises. La décision des prud'hommes est attendue le 12 décembre prochain.

Accord franco-britannique "un pour un" : que se passe-t-il pour les migrants renvoyés en France ?

Le projet « un pour un » est un accord signé pour enrayer les traversées illégales de la Manche. Entré en vigueur le 6 août 2025, il prévoit : pour un migrant arrivé irrégulièrement par bateau au Royaume-Uni et renvoyé vers la France, Londres s'engage à accueillir légalement des personnes étrangères qui se trouvent en France. Une expulsion, une entrée, en somme.

Depuis la signature de l'accord, quatre personnes ont été réadmises sur le sol français. Le premier, un Indien, a été renvoyé jeudi 18 septembre 2025, les deux suivants, un Érythréen et un Iranien, vendredi 19 septembre. Et une quatrième personne, un Afghan, a également été expulsée mardi 23 septembre, selon l'Ofii (Office français de l'immigration et de l'intégration). Selon les règles du "un pour un", Londres a accueilli une famille de trois personnes - dont la nationalité n'a pas été précisée.

Que se passe-t-il pour les personnes renvoyées vers la France ?

- **Une "aide humanitaire de trois jours"**

Premièrement, les expulsions se font par avion. Après avoir atterri à l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle, les migrants sont pris en charge par l'association SOS Solidarité. Mandatée par l'État - plus précisément par la préfecture d'Ile de France - elle leur offre une "aide humanitaire d'urgence" de trois jours. "*Nous leur fournissons un logement* [dont le lieu est tenu confidentiel], *un suivi sanitaire - médicale et psychologique - nous pouvons fournir des vêtements, un accès à internet, une carte SIM s'ils veulent joindre leur famille*", précise l'association. Un temps de répit en somme.

- **Un envoi dans des centres d'accueil type CAES**

Au terme de ces trois jours, les expulsés sont envoyés dans des centres d'accueil déjà existants, des CAES (centre d'accueil et d'examen des situations) par lesquels transitent de nombreux migrants arrivant en France. Depuis les CAES, les exilés s'informent sur leurs droits et lancent leurs démarches administratives pour tenter de se faire régulariser.

Le directeur général de l'Ofii, précise ce que l'État attend de migrants renvoyés par Londres : "*Ils seront en premier lieu incités à accepter l'aide au retour volontaire*". Cette aide vise à encourager les migrants en situation irrégulière à rentrer dans leur pays d'origine. Elle est composée d'un billet d'avion et d'une aide pécuniaire dédiée à la réinsertion.

- **Le retour volontaire, l'asile ou l'OQTF**

"*Déposer une demande d'asile sera possible, encore faut-il pouvoir y prétendre*». En effet, selon la règle européenne de Dublin, les demandeurs d'asile ne peuvent pas demander

une protection dans le pays de leur choix, mais seulement dans le pays par lequel ils sont entrés dans l'Union européenne (UE). Parmi les migrants renvoyés vers la France se trouvent donc potentiellement des "dublinés" qui ne peuvent pas demander l'asile sur le sol français.

Ceux qui refusent l'aide au retour volontaire et ne relèvent pas de l'asile pourront faire l'objet d'une OQTF (obligation de quitter le territoire français). Ils auront alors 30 jours pour quitter par eux-mêmes le sol français avant de s'exposer à un placement en centre de rétention en vue d'un retour forcé.

Mais que faire des personnes non-expulsables, comme les Afghans ? Pour l'heure, "*la France n'expulse pas mais met en œuvre des retours volontaires vers Kaboul et la situation va peut-être évoluer*". L'UE souhaite réviser la "*directive retour*" afin d'accélérer et accroître les expulsions forcées. Plusieurs États européens - comme l'Allemagne, mais aussi l'Autriche, l'Italie - veulent permettre le renvoi de déboutés du droit d'asile afghans et syriens dans leur pays d'origine, malgré le retour des Taliban dans le premier et la fragilité de la situation politique dans le second.

Comment sont choisis les migrants renvoyés vers la France ?

Les critères de sélection sont encore flous, pour l'heure. Le Home Office indique que pourra être renvoyée vers la France toute personne qui a traversé la Manche et n'a pas demandé l'asile, ou dont la demande d'asile est jugée "*irrecevable*". Est "*irrecevable*", concerne toute personne qui a "*traversé un pays sûr pour se rendre au Royaume-Uni ou qui a un lien avec un pays sûr, notamment en y ayant déjà demandé l'asile ou en pouvant raisonnablement s'attendre à le faire*." Autrement dit : toutes les personnes parties du littoral français sont potentiellement expulsables vers la France, qui est un pays sûr.

La sélection des migrants est aussi ralentie par la justice britannique, car certains étrangers ont eu des renvois bloqués par les juges. D'autres dossiers peuvent aussi être bloqués par la France. Concrètement, Londres envoie des propositions de "*candidats*" aux autorités françaises, dans l'espoir qu'elles les valident. "*Environ cinquante dossiers sont envoyés par semaine aux autorités françaises, qui regardent si, en fonction de certains critères, les personnes peuvent entrer dans le cadre d'une réadmission*".

Le critère principal, est l'aspect sécuritaire. Les autorités françaises vérifient que la personne qui va revenir sur le sol français ne représente pas une menace pour la population.

BAYONNE

Une centaine de manifestants soutient des militants jugés pour avoir aidé des migrants

Une centaine de personnes s'est rassemblée, mardi 7 octobre 2025, devant le tribunal judiciaire de Bayonne à l'appel du collectif "*J'accuse*" qui regroupe 80 structures politiques et associatives. Les manifestants sont venus soutenir sept militants associatifs jugés ce mardi. Les sept militants sont devant le tribunal pour avoir 36 personnes migrantes à franchir la frontière franco-espagnole. Les faits remontent à mars 2024, au moment de la Korrika, la course traditionnelle pour la langue basque qui traverse le Pays Basque Sud et Nord. Une action pas du tout clandestine, qui avait été revendiquée par des clips sur les réseaux sociaux. Des milliers de participants avaient alors traversé le Pont Saint-Jacques à Hendaye.

Un an et demi après leur opération à la frontière, le Procureur de la République a requis des peines allant de 1000 euros avec sursis à 1500 euros dont 500 avec sursis pour le principal prévenu, un syndicaliste.

Les militants jugés mardi ont aussi reçu un soutien politique. Plusieurs élus, dont les maires d'Urepel, de Sare, de Ciboure ou encore d'Urrugne et de Saint-Etienne-de-Baïgorry ont signé un manifeste dans lequel ils demandent l'acquittement des militants. Les trois députés du Pays Basque ont aussi effectué une prise de parole commune depuis Paris. *"Le Pays basque doit rester une terre d'accueil et non une terre de deuil. La solidarité n'est pas un crime"*, déclarent notamment-ils.

Pour l'un des avocats bayonnais la relaxe s'impose car il n'y a pas de bande organisée. *"Il n'y pas de lien entre ces personnes, toutes appartiennent à des associations différentes"*. Tous et toutes refusent de répondre aux questions en français, voulant s'exprimer en langue basque. Cinq d'entre eux vont tout de même livrer un bref récit sur leur engagement pour les migrants et leur *"désobéissance civile"*. Eñaut Aramendi, Luzien de 46 ans, figure du monde syndicaliste, dénonce *"l'Europe forteresse et meurtrière"*. Dominique Daguerre, 73 ans, insiste : *"la solidarité et un devoir moral et politique"*. Argitxu Dufau, 32 ans, souligne que *"le territoire du Pays Basque a toujours été une terre d'accueil"*. Plusieurs témoins ont été appelés par la défense, dont l'ancien avocat et actuel maire d'Urrugne. L'un parle d'un *"devoir humanitaire, d'aider les migrants dans leur parcours"*. La défense va plaider la relaxe pour tous et toutes. Une autre affirme que "*la solidarité ne peut pas être considérée comme un délit*". Un troisième va plus loin en expliquant qu'il n'y *"a pas d'aide à l'entrée mais au séjour des migrants, ce qui n'est pas interdit"*.

La décision devrait être prise le 16 décembre 2025.

https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/une-centaine-de-manifestants-devant-le-tribunal-de-bayonne-en-soutien-des-militants-juges-pour-avoir-aide-des-migrant-5468749 et https://www.francebleu.fr/theme/migrants

CAEN

Les collégiens et les migrants

Un cours d'histoire-géographie très particulier s'est tenu ce mardi 7 octobre devant des élèves de 4e du collège Jacques Monod à Caen. Ils ont pu découvrir l'histoire d'un Afghan de 37 ans, menacé par les Talibans et réfugié en France

Pendant 1h30, Mohsen a répondu, parfois grave ou parfois souriant, aux questions des élèves de quatrième du collège Jacques Monod à Caen. Ces derniers ont pu mettre un visage et une histoire sur un parcours de réfugié. Cet Afghan de 37 ans vit aujourd'hui en France, après avoir fui son pays parce qu'il était menacé par les Talibans. Il est passé par l'Iran, la Turquie et l'Allemagne.

Mohsen est l'un des 663.000 réfugiés officiellement recensés en France. Celui qui exerce comme éducateur sportif avec un statut d'auto-entrepreneur a expliqué la réalité de l'exode, le sentiment d'isolement et le rêve d'un hypothétique retour vers un Afghanistan en paix. Une rencontre instructive pour de nombreux élèves. "Je ne connaissais pas les histoires de réfugiés. Mohsen m'a ouvert les yeux, on a de la chance en France, on n'est pas persécutés, on n'est pas en guerre". Reportage à écouter en podcast en haut de cette page.

Une rencontre organisée par le conseil départemental du Calvados en marge du prix Bayeux-Calvados des correspondants de guerre. Des collégiens d'Argences et de Noue de Sienne ont aussi pu échanger cette semaine avec des réfugiés afghans et russes.

https://www.francebleu.fr/emissions/l-info-d-ici-ici-normandie-calvados-orne/il-m-a-ouvert-les-yeux-sur-le-monde-un-eleve-du-college-jacques-monod-a-caen-4831278

DUNKERQUE

Enquête pour violences sur des migrants dans le Nord, l'extrême droite britannique soupçonnée

Le parquet de Dunkerque a ouvert une enquête préliminaire pour **«** *violences aggravées* » commises sur des migrants et signalées par une association, laquelle soupçonne des militants d'extrême droite britanniques, mais sans « *preuve formelle* ». Cette enquête « *aura pour objet de vérifier la date et le lieu des faits, de matérialiser l'infraction dénoncée, et d'identifier les victimes et les auteurs* », a expliqué la procureure de Dunkerque.

Dans un signalement transmis le 18 septembre 2025 au parquet, l'association Utopia 56 a fait part de violences aggravées envers des migrants qui se seraient déroulées dans la nuit du 9 au 10 septembre 2025 à Grand-Fort-Philippe, près de Dunkerque. Le groupe, composé d'une vingtaine de personnes (des hommes, des femmes, et des enfants), nous avait expliqué avoir été agressées physiquement alors qu'ils tentaient de dormir à même le sol, en attendant la reprise des bus. Plusieurs se sont également fait voler leurs affaires, dont des gilets de sauvetage, par les individus décrits comme des « *hommes blancs* » qui « *semblaient être anglais* », et portaient des drapeaux.

« *Les éléments transmis dans ce courrier ne permettent pas à cette heure d'identifier, ni même de dénombrer les auteurs et victimes* », lesquelles ne souhaitent pas déposer plainte. Utopia 56 a souligné dans un nouveau courrier adressé au parquet début octobre qu'une vidéo postée fin septembre sur le compte X du parti britannique d'extrême droite UKIP « *corroborerait les faits* » que l'association a dénoncés dans son signalement.

Dans la nuit du 9 au 10 septembre 2025, quatre hommes arborant des drapeaux anglais et du Royaume-Uni ont agressé verbalement et physiquement un groupe de migrants à Grand-Fort-Philippe, en leur disant qu'ils n'étaient pas les bienvenus en Angleterre et en volant certaines de leurs affaires, a rapporté vendredi 3 octobre 2025 la coordinatrice d'Utopia 56 près de Dunkerque. *« On n'a aucune preuve formelle »* concernant les agresseurs, a-t-elle cependant prévenu.

« C'est inquiétant, il y a une montée de la violence, avec des militants d'extrême droite qui viennent jusque chez nous, on est sur un territoire au bord de l'explosion **»,** a réagi vendredi 3 octobre 2025 le maire sans étiquette de Grand-Fort-Philippe.

L'UKIP a confirmé samedi 4 octobre 2025 que certains de ses militants se sont rendus sur le littoral du nord de la France en septembre, mais sans détailler leurs actions. Leur but est de « comprendre pourquoi la police française n'arrête pas, ne détient pas et n'expulse pas tous les migrants économiques qui tentent d'entrer illégalement en Grande-Bretagne, d'autant plus que nous, les contribuables britanniques, payons le gouvernement français pour qu'il assure un contrôle adéquat des frontières ». Ces expéditions en France, qui ne sont pas les premières, continueront tant que cette situation perdurera, a encore promis le parti d'extrême droite britannique.

L'UKIP a ainsi lancé cet été 2025 une cagnotte en ligne pour « maintenir une présence sur le sol français » et tenter de davantage empêcher les départs clandestins vers l'Angleterre, avec plus de 18 000 livres (plus de 20 000 €) récoltées à ce jour.

Malgré la promesse du gouvernement britannique d'endiguer le phénomène, plus de 34 000 migrants ont traversé clandestinement la frontière franco-britannique à bord d'embarcations de fortune (« small boats ») depuis le début de l'année, un record. Au moins 27 migrants sont morts depuis le début de l'année en tentant de telles traversées, très risquées, selon des données officielles.

https://www.ouest-france.fr/faits-divers/violences/enquete-pour-violences-sur-des-migrants-dans-le-nord-lextreme-droite-britannique-soupconnee-47f86252-a168-11f0-8fee-8372019c9cea

MARSEILLE

SOS Méditerranée et sept de ses membres portent plainte après une attaque armée de l'Ocean Viking au large de la Libye

Le 24 août 2025, dans les eaux internationales, à environ 40 milles marins au nord des côtes libyennes, l'Ocean Viking, navire humanitaire de SOS Méditerranée, avait été la cible de tirs de la part de garde-côtes libyens. "*Plus de 100 balles avaient été tirées en direction du navire et des personnels à son bord*", indique l'ONG.

Une première plainte avait été déposée le 5 septembre 2025, auprès du parquet de Syracuse, en Italie. Une seconde plainte a été déposée ce mardi 7 octobre, cette fois devant le parquet de Marseille, où se situe le siège de SOS Méditerranée France. La plainte est fondée sur des chefs d'accusation tels que la tentative d'assassinat et l'association de malfaiteurs.

Cette démarche vise à "*faire reconnaître la responsabilité de la chaîne de commandement au sein de la Garde côtière libyenne*", fait savoir l'ONG humanitaire. Elle entend également amener la justice à se prononcer sur "*la possible responsabilité des institutions et des États européens qui continuent de financer, former et équiper ces forces, en toute connaissance de leurs pratiques violentes*".

le 24 août 2025, le navire Ocean Viking avait été "*approché par un navire des garde-côtes libyens*", précise l'association, qui raconte que "*sans aucun avertissement ni ultimatum, deux hommes à bord du patrouilleur ont ouvert le feu sur notre navire humanitaire, nous soumettant à des tirs incessants pendant au moins 20 minutes*".

Après l'incident, l'Ocean Viking a émis un appel de détresse, mais selon l'association, l'unité la plus proche, à savoir un navire italien "*n'a jamais répondu au téléphone*".

L'organisme de recherche et sauvetage en haute mer indique également que personne n'a été blessé mais que "*toutes les personnes à bord ont craint pour leur vie*". Le navire et les équipements essentiels de sauvetage ont subi d'importants dégâts. Les 87 rescapés secourus par l'association et les membres d'équipage à bord sont en bonne santé. SOS Méditerranée ajoute travailler "*à une reconstitution détaillée des événements*".

https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/sos-mediterranee-et-sept-de-ses-membres-portent-plainte-apres-une-attaque-armee-de-l-ocean-viking-5327564

MARSEILLE

Mineurs isolés : un lieu où se ressourcer

Derrière une vieille bâtisse, dans un coin de verdure offrant un peu de fraîcheur en cette après-midi caniculaire de juillet, une dizaine de garçons se retrouvent. À tour de rôle, chacun lit à voix haute sa dernière composition. Des poèmes intimes, rédigés sur une feuille de papier ou sur leur téléphone, dans lesquels ces auteurs en herbe évoquent des souvenirs d'enfance, des rêves pour le futur mais aussi une innocence perdue sur les routes de l'exil. « *Je vous ai juré de revenir un jour sain et sauf, la tête haute, les bras chargés de victoire. Que mes larmes versées ici soient les pierres sur lesquelles je bâtirai votre avenir* », déclame Aboubakar comme s'il s'adressait à sa famille restée en Guinée.

Le jeune homme de 22 ans, arrivé seul en France à l'âge de 16 ans, a créé ce club

de poésie au sein du GR1 – prononcé « grain » –, un accueil de jour situé dans un quartier résidentiel à Marseille et dédié aux jeunes migrants en attente de reconnaissance de leur minorité et d'une prise en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Voyant leur nombre augmenter, plusieurs structures associatives, dont Médecins sans frontières (MSF), Yes we camp, JUST, la Ligue de l'Enseignement 13 et le Secours Catholique, se sont réunies il y a un an pour créer ce nouvel accueil, ouvert du mardi au vendredi et pouvant recevoir jusqu'à 80 adolescents par jour.

« *Proposer un "espace sécurisant" à ces mineurs non accompagnés sans domicile fixe, à la merci des réseaux criminels, est au cœur de notre projet* », explique la coordinatrice du lieu. Dans cet accueil aménagé dans un ancien centre logistique – propriété du Secours Catholique –, les adolescents peuvent laisser libre cours à la légèreté de leur jeunesse : écrire des poèmes ou des morceaux de rap mais aussi jouer aux cartes ou à la console, se mettre à la musculation ou suivre des cours de danse. « *C'est pour eux un espace de liberté* », souligne la coordinatrice. « *Ici, ils peuvent se défaire de l'étiquette du mineur étranger et retrouver une part d'individualité* ».

Dans l'arrière-cour de l'accueil, à l'abri du soleil mordant, les lectures de poésie se poursuivent. Vient le tour d'un fan de rap qui scande d'un seul souffle son tout premier texte. Le garçon de 15 ans, originaire de Guinée Conakry, ne parlait pas un mot de français à son arrivée. « *C'est ici que j'ai appris* », raconte l'adolescent, qui passe la plupart de ses journées au GR1. À l'instar des autres membres du club de poésie, il trouve du réconfort dans l'écriture. « *Mettre mes pensées sur papier me permet de trouver le sommeil*, dit-il. *Sans cela, je pourrais rester éveillé toute la nuit. Écrire c'est comme faire du sport, ça fait du bien, ça soulage l'esprit* ».

https://www.secours-catholique.org/m-informer/en-action/mineurs-isoles-marseille-un-lieu-ou-se-ressourcer

MAYOTTE

Faute de places, seule une partie des migrants du camp de Tsoundzou 2 sera relogée après le démantèlement

À compter du dimanche 28 septembre 2025, les migrants installés dans le camp de Tsoundzou 2, à Mayotte, ont "*23 jours*" pour quitter les lieux, intime un arrêté préfectoral. Une fois le délai dépassé, les tentes et abris du campement seront détruits. Des centaines de personnes sont installées dans ce camp depuis fin février et le démantèlement de leur précédent lieu de vie. Selon la préfecture, il y a aujourd'hui plus de 500 personnes dans ce campement. D'autres sources estiment la population à "*plus de 650*". Un chiffre qui pourrait toutefois être encore supérieur puisqu'en mai, une source locale estimait la population du camp à "*environ 400 personnes*". Et depuis, il a presque doublé. "*De 78 logements dénombrés en mai 2025, on en compte 143 en août 2025*", d'après un rapport de police. L'agence régionale de santé (ARS) a dénombré, elle, "*264 tentes et bâches*". Une attestation de la direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Mayotte (DEETS) datée du 23 septembre 2025 fait, elle, état de "*255 ménages représentant 1 272 personnes présentes sur site à la date de la réalisation des enquêtes sociales*".

Le camp est peuplé essentiellement d'Africains des Grands lacs et de l'Est (RDC, Rwanda, Burundi, Somalie et Yémen). On retrouve des primo-arrivants "*n'ayant pas pu déposer de demande d'asile à cause du blocage de la préfecture*", en raison des dégâts causés par le cyclone Chido fin 2024 et le blocage du bureau des étrangers de la préfecture par le collectif des citoyens de Mayotte 2018 pendant plusieurs semaines. On compte aussi des demandeurs d'asile sans solution d'hébergement et des déboutés du droit d'asile, tout comme

des personnes ayant obtenu le statut de réfugié mais "*qui ne parviennent pas à quitter le territoire et qui restent dans des situations de précarité, parfois sans hébergement*", ajoute la source locale.

Faute de places d'hébergement sur l'île, seules 367 propositions de relogement ont été effectuées. Des dizaines de migrants resteront donc sans "*mise à l'abri*" après l'évacuation du camp. "*Au regard de ces circonstances locales, à ce jour, l'état de ce parc présente des possibilités d'hébergement insuffisantes. La saturation du parc ne permet pas de réaliser des propositions d'hébergement à l'ensemble des occupants*", assure la préfecture qui précise que "*68% des logements collectifs et 36% des logements résidentiels en dur ont été détériorés ou détruits*" par le passage du cyclone Chido.

Cette dérogation a été rendue possible depuis l'adoption de la loi pour la refondation de Mayotte adoptée par le Parlement en août 2025. "*Jusqu'au 13 décembre 2034, le représentant de l'État à Mayotte peut (...) déroger à l'obligation d'annexer une proposition de relogement ou d'hébergement d'urgence*", stipule l'article 18.

Pour les migrants laissés sans solution, rester sur place sera impossible. Comme lors de telles opérations, "*toute réutilisation ou réinstallation des locaux évacués est interdite*" et "*la commune de Mamoudzou prendra toutes les mesures nécessaires, à l'issue des démolitions, pour empêcher l'accès à ces parcelles et à leur usage*", précise l'arrêté. Contactée, la préfecture de Mayotte a refusé de "*donner suite à notre sollicitation*".

Selon l'enquête de l'Agence régionale de santé (ARS), le lieu est "*insalubre*" et comporte des "*risques sanitaires graves*". L'ARS note également "*la présence de personnes en situation de grande précarité et de personnes vulnérables*", dont "*de nombreux enfants en bas âge et des femmes enceintes*". De son côté, le rapport de police faisait état de troubles à l'ordre public comme "*des affrontements intercommunautaires*", du "*harcèlement par les bandes de jeunes*" ou encore des "*vols et agressions le soir d'Africains isolés*".

Les migrants à Mayotte sont régulièrement victimes de violences, et ce depuis bien avant le camp de Tsoundzou 2. "*Les agressions sont quotidiennes. Les Africains ne dorment que d'un œil. La violence peut arriver à tout moment*", racontait une Rwandaise, en juin 2024. Ces dernières années, la part de ressortissants de pays d'Afrique des Grands lacs et de l'Est dans les demandes d'asile est de plus en plus importante. "*En 2024, la tendance reste inchangée par rapport à l'année 2023, les ressortissants du continent africain représentent la majorité des arrivants avec plus de 68%. Les arrivées provenant de la RDC et de la Somalie ont augmenté, passant de 922 en 2023 à 1104 en 2024 pour la RDC, et de 121 en 2023 à 338 en 2024 pour la Somalie*", note Solidarité Mayotte, l'association en charge de l'asile sur l'île, dans son dernier rapport paru cet été 2025.

Trois migrants, dont deux enfants, retrouvés morts après un naufrage

Une embarcation transportant des migrants depuis l'archipel des Comores a chaviré lundi matin 29 septembre 2025,au large de Mayotte, entre Longoni (principal port maritime de l'île) et le village de Majicavo. Si "*le bilan est à consolider"*, la gendarmerie a indiqué que "*trois personnes, dont deux enfants, ont été retrouvées mortes, lundi 29 septembre, à Mayotte*". Les corps ont été repêchés dans l'après-midi par la brigade nautique. Les forces de l'ordre avaient été alertées vers 9 heures du chavirage de ce "kwassa-kwassa". Des recherches en mer et aériennes se poursuivent pour retrouver d'éventuels disparus.

Ce drame intervient alors qu'au moins trois autres tentatives de traversées ont eu

lieu dans la nuit de dimanche à lundi entre les Comores et Mayotte. Deux bateaux ont été interceptés par les forces de l'ordre au petit matin lundi avant qu'ils ne puissent accoster. L'une dans le sud de Mayotte par la gendarmerie et l'autre au large de Kani-Kéli (sud-est). Les personnes arrêtées - quatorze hommes, cinq femmes, trois enfants ainsi qu'un nourrisson -, toutes d'origine comorienne, ont été conduites dans un centre de rétention administrative (CRA) en vue d'être reconduites à la frontière. Un dernier kwassa a également été détecté : il a pu accoster avant l'intervention des forces de l'ordre.

En 2024, 493 kwassa-kwassa, transportant 6 764 personnes, avaient été interceptés, soit 61 % des embarcations détectées. Mais en novembre 2024, au moins 25 personnes avaient péri lors de naufrages au large des Comores.

PARIS

La précarité alimentaire des demandeurs d'asiles

Faute d'argent, un demandeur d'asile sur deux est obligé de sauter des repas en région parisienne. Pire encore : deux parents sur trois se privent pour mieux nourrir leurs enfants. Ces chiffres alarmants sont tirés d'une enquête publiée par l'ONG Action contre la faim au début de l'été. Au total, près de 200 demandeurs d'asile ont été sondés. Tous ont posé leurs valises dans des hébergements d'urgence autour de Paris qui réclament d'urgence l'aide de l'État. Dans l'un de ces centres, un ancien hôtel à Bussy-Saint-Georges, qui accueille 170 demandeurs d'asile, des Maliens, des Congolais, des Afghans. Tous s'habituent à s'endormir le ventre vide.

https://www.rfi.fr/fr/podcasts/reportage-france/20250928-la-pr%C3%A9carit%C3%A9-alimentaire-des-demandeurs-d-asiles

PERPIGNAN

Le chauffeur de taxi barcelonais bientôt jugé à Perpignan pour trafic de migrants clame son innocence

Un chauffeur de taxi de Barcelone a passé deux jours en garde à vue à Perpignan en août 2025. Ses passagers étaient en situation illégale. Le chauffeur est soupçonné de trafic de migrants et sera jugé en janvier en France. Il clame son innocence.

C'est un homme abattu, qui ne comprend pas ce qui lui arrive. Deux mois après avoir passé 40 h en garde à vue, et alors qu'il comparaitra en janvier prochain devant le tribunal de Perpignan pour "*trafic de migrants*", il est encore sous le choc. *"Je me sens très mal, je dors très peu et je fais des cauchemars la nuit. J'ai été naïf ! Je les ai crus...c'est aussi simple que ça."*

Les faits remontent au mardi 12 août vers 23h30. Il est interpellé par un homme sur le Passeig Sant Joan de Barcelone. L'homme en question parle aussi bien français qu'espagnol et lui demande s'il peut transporter quatre personnes, qui ne parlent que français. Il assure que leur mère est malade. À cette heure-là, il n'y a plus de train ni de bus. Prix de la course : 450 euros, que le chauffeur se fait payer au départ. L'intermédiaire, qui a fait monter les passager dans le taxi, n'est pas du voyage.

Son GPS étant paramétré pour les trajets sans péages, son véhicule emprunte la nationale pour passer la frontière. Mais au Perthus, vers 1 h du matin, le taxi est arrêté par des policiers. *"Ils nous ont demandé nos papiers"*, raconte-t-il. *"L'agent m'a dit que les passagers n'étaient pas européens et qu'ils n'avaient pas le droit d'entrer en France. J'ai été arrêté pour trafic de clandestins."*

Après une garde à vue qu'il décrit comme *"éprouvante"*, le Barcelonais est placé sous contrôle judiciaire. Il peut rentrer chez lui, mais a interdiction d'entrer sur le sol français, sauf pour son procès. Son véhicule reste immobilisé en France. Les quatre personnes sans papiers d'identité ont été expulsées en Espagne.

Depuis, celui qui exerce comme chauffeur taxi depuis trente ans *clame son innocence : "La loi de protection des données m'empêche de vérifier les papiers des clients. Et puis avec le règlement du taxi, je ne peux pas exclure quelqu'un pour sa religion, sa couleur de peau ou son origine."* À 52 ans, il a retrouvé un emploi comme chauffeur salarié. Mais sans son taxi, ses revenus ont baissé de 40%. Il comparaitra le 6 janvier 2025 à Perpignan, il encourt cinq ans de prison.

Le cas du Barcelonais n'est pas isolé. Trois autres chauffeurs de taxis catalans ont été contrôlés et arrêtés à la frontière ces derniers mois alors qu'ils transportaient des passagers clandestins. Le syndicats des taxis de Barcelone réclame une législation plus claire pour éviter que ne se reproduise ce genre de mésaventures.

https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/le-chauffeur-de-taxi-barcelonais-bientot-juge-a-perpignan-pour-trafic-de-migrants-clame-son-innocence-6812295

QUEVERT (DINAN)

« Les entreprises sont motrices dans l'intégration » : un job-dating pour des réfugiés

Jeudi 9 octobre 2025, un « job dating » (Rencontres professionnelles) pour des réfugiés était organisé à Quévert, près de Dinan. L'objectif était de démontrer que ces personnes motivées peuvent répondre aux besoins des entreprises. Pour appuyer leur candidature, ils reçoivent une formation intensive en français.

Or embaucher des réfugiés représente encore un cap que certains employeurs n'osent pas franchir. Pourtant, « *les entreprises ont un rôle moteur à jouer dans un parcours d'intégration*, assure le référent de l'accueil des réfugiés à la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités des Côtes d'Armor. *C'est souvent un accélérateur pour accéder, derrière, à un logement autonome par exemple.* » Partant de ce constat, était organisé, jeudi 9 octobre 2025, un job-dating pour des réfugiés à Quévert.

https://www.ouest-france.fr/economie/emploi/les-entreprises-sont-motrices-dans-lintegration-en-bretagne-un-job-dating-pour-des-refugies-0dc2969a-a51c-11f0-be69-69357557951a

RENNES

300 migrants campent toujours dans « des conditions intolérables »

Le Collectif des immigrés abandonnés et des mineurs isolés de Rennes (Clamir), Utopia 56 et l'Inter-organisation de soutien aux personnes exilées multiplient les actions pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur le sort des migrants toujours installés dans le parc de Maurepas. « *Environ 300 personnes survivent dans ce campement. De tous âges, de toutes situations administratives et avec des vulnérabilités très importantes pour certains* », alertent ces associations.

« *Après la chaleur cet été, ils doivent maintenant affronter l'arrivée de l'automne et les conditions météorologiques qui peuvent se dégrader à tout instant. Les conditions matérielles sont toujours aussi précaires pour l'accès à l'eau, aux douches, l'absence totale d'électricité.* » Par ailleurs, « *la fatigue et l'angoisse contribuent à tendre les relations entre les occupants* ». Pour les associations, ni la préfecture, le Département ou encore la Ville de Rennes ne répondent à leurs attentes. « *Aucune des entrevues n'a fourni la moindre indication*

quant au relogement des occupants, ces familles vivent dans des conditions intolérables. »

Un candidat de la droite aux élections municipales avec sa liste L'Espoir rennais, s'inquiète également. « *À l'approche de l'hiver, cette situation n'est plus tenable, ni humainement, ni sanitairement et ni sur le plan sécuritaire. Les témoignages des riverains et des migrants installés dans le parc sont alarmants* », écrit-il, en dénonçant « *l'indifférence générale des élus locaux* ». Il propose la mise en place d'un dispositif d'accueil provisoire, « *avec un accès aux soins, à l'hygiène, et un accompagnement social et administratif* ». Également un renforcement local des effectifs de police. « *Ce n'est pas simplement une crise migratoire, c'est aussi une crise de dignité.* »

https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/a-rennes-300-migrants-campent-toujours-dans-des-conditions-intolerables-au-parc-de-maurepas-31a367a2-a458-11f0-be69-69357557951a

ROUEN (DARNETAL)

Menacé d'expulsion : colère après la mort d'un Guinéen, apprenti dans une boucherie en Normandie

Depuis 2023, un jeune homme (21 ans), arrivé de Guinée Conakry en 2019, apprenti dans une boucherie de Darnétal près de Rouen, faisait l'objet d'une OQTF. Cette OQTF en avril 2023, a été confirmée par le tribunal administratif de Rouen en décembre 2023. Le jeune homme en avait reçu une deuxième en mai 2025, *« sur les mêmes bases et parce qu'il ne disposait ni d'un visa long séjour salarié, ni d'une autorisation de travail »,* explique la préfecture de Seine-Maritime. En 2023, une pétition - lancée par son patron et des clients de la boucherie -, ainsi qu'un courrier adressé au préfet de Seine-Maritime, signé par le maire de Rouen et plusieurs députés, lui avaient permis d'obtenir *« un titre de séjour temporaire »,* a rappelé le maire.

Quand il a su qu'il ne pouvait plus être employé chez ce boucher, « *tout s'est écroulé pour lui. Donc il s'est dit, là, je n'ai plus d'espoir ici, je vais aller chercher ailleurs* », explique une bénévole du Réseau éducation sans frontières (RESF), à Rouen, qui dénonce *« l'arbitraire préfectoral »* des placements sous OQTF de jeunes déjà intégrés. Il est parti en raison d'une *« OQTF, ce document qui tue… il espérait* (rejoindre) *l'Angleterre* » pour un avenir meilleur, a déploré l'association qui avait accompagné le jeune homme après son arrivée en France.

Mercredi 17 septembre 2025, son corps a été retrouvé vers 3 h du matin, sans ses papiers, à proximité d'un camp de migrants, près d'une sortie d'autoroute à Loon-Plage (Nord), proche de Dunkerque. Il a été tué « *par un camion* ». Il n'avait pu être immédiatement identifié. Son identification et le contexte de son décès ont été révélés en début octobre 2025 : il est mort alors qu'il tentait de quitter la France et essayait de rejoindre l'Angleterre, pour éviter d'être renvoyé dans son pays, la Guinée.

Le maire de Rouen, a dénoncé « *un drame horrible et un gâchis absolu » qui « suscitent une émotion considérable* ». Il ajoute : « *Mamadou donnait toute satisfaction, il ne posait aucun problème particulier, il était bien intégré.* » Et pointe les *« nouvelles règles absurdes »* imposées selon lui par le ministre de l'intérieur. « *Chaque jour, les préfectures soumises aux consignes de Bruno Retailleau fabriquent des travailleurs sans papiers placés ensuite sous OQTF* », a réagi, samedi 4 octobre 2025, le secrétaire général du Parti socialiste. « *Et parfois comme* (ce guinéen)*, ils partent saisir leur chance ailleurs au péril de leur vie. #honte* », a-t-il ajouté.

La députée LFI-NEP de la 4èmé circonscription de Seine Maritime estime que ce décès est *« le résultat d'une politique répressive et inhumaine qui broie chaque jour des vies ».*

« Sa mort est une absurdité, celle d'un système qui rejette plutôt qu'il n'intègre, combien de temps encore allons-nous accepter cela ? » demande une députée socialiste de la Seine-Maritime. « *Diplômé d'un CAP boucherie, il voulait simplement travailler et construire sa vie.* »

A l'annonce de sa mort, la tristesse a également touché nombre d'habitants de Darnetal et de clients de la boucherie où il était apprenti. Une enquête a été ouverte pour éclaircir les circonstances de ce décès.

ROUEN

Des migrants mineurs manifestent à Rouen en lien avec la mort d'un jeune Guinéen menacé d'expulsion

Vingt-cinq jeunes migrants africains, revendiquant leur minorité, ont manifesté mercredi 8 octobre 2025 à Rouen. Leur mouvement mêle leur demande de reconnaissance de minorité à « *une peine immense* », suite au décès du jeune boucher de Darnétal, leur camarade guinéen, menacé d'expulsion, retrouvé mort près de Dunkerque. Sur leur pancarte : « *Nos vies valent plus que vos frontières* », « *Enfants en danger - état complice* ». Pour un manifestant camerounais de 17 ans : « *Il faisait partie de nous. On nous voit comme des dossiers, pas comme des êtres humains.* »

Ils attendent une prise en charge pour être scolarisés, s'inquiètent de leur devenir. Leur mouvement mêle leur demande de reconnaissance de minorité à « *une peine immense* », suite au décès de leur camarade guinéen.

https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/avec-en-tete-la-mort-du-jeune-guineen-menace-dexpulsion-des-migrants-mineurs-manifestent-a-rouen-700821ce-a46f-11f0-be69-69357557951a

STRASBOURG

La ville de Strasbourg s'engage à garantir le minimum vital pour les personnes vivant dans des campements

De très nombreux camps de fortune qui se sont installés ces dernières années dans Strasbourg. Le plus grand d'entre eux, est resté plus d'un an en place. Alors face à la pénurie de places d'hébergement d'urgence, la mairie de Strasbourg et l'ONG Médecins du monde viennent de mettre en place un protocole unique en France. Il vise à assurer un minimum vital aux personnes obligées de vivre dans les squats ou les campements. Si plus de 10 tentes sont comptabilisées dans un parc de Strasbourg ou 20 personnes, la mairie s'engage à agir dans un délai de quelques jours à peine pour installer des points d'eau, des cabines de toilettes, des douches. De quoi laver du linge. Mais aussi mettre en place un ramassage des déchets. Histoire de garantir l'hygiène pour ces personnes qui n'ont accès à rien et vivent parfois avec des enfants.

Le protocole prévoit aussi si possible, de fournir des points d'accès électriques. Il assure l'envoi d'interprètes et la sécurisation des sites qui pourraient se situer en bordure de route ou de rivière. Un volet est aussi consacré à la détection des situations à risque. Comme la présence de femmes enceintes ou d'enfants en bas âge. Un minimum donc, en l'absence de possibilité de logement pour ces hommes ces femmes qui pour les deux tiers sont en situation régulière et qui sont pour moitié porteurs de maladies chroniques graves. Ce protocole, si inédit et innovant soit-il, ne pourra pourtant pas répondre à tous les enjeux, surtout alors que l'Etat annonce la suppression de 1.200 places d'hébergement d'urgence dans le Bas-Rhin déplore l'adjointe à la maire de Strasbourg en charge des solidarités.

"Aujourd'hui dans le Bas-Rhin, 1.200 places seront supprimées d'ici au 31 décembre. La situation est de plus en plus dramatique. Alors nous avançons le plus possible sur nos compétences pour garantir aux enfants d'aller à l'école, d'avoir un repas chaud le midi gratuit, d'avoir des toilettes le soir quand ils rentrent, d'avoir un accès à l'eau, tout un tas de choses qui permettent de limiter la casse. Ce sont des rustines que l'on met en attendant l'hébergement mis en place par l'Etat, en faisant en sorte qu'il y ait le moins de risques pour les personnes dans les campements. La question que l'on se pose, c'est jusqu'où on va aller parce que les situations de campement à 200, 300 ou 400 personnes c'est inenvisageable dans un pays comme la France aujourd'hui" dit-elle. La mairie dit avoir une ligne budgétaire d'environ 900.000 euros pour ces opérations sur les campements et l'application du protocole.

https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/la-ville-de-strasbourg-s-engage-a-garantir-le-minimum-vital-pour-les-personnes-vivant-dans-des-campements-8034014

MANCHE

Des migrants en partance vers le Royaume-Uni piégés dans la vase

Dans la nuit de mercredi 8 à jeudi 9 octobre 2025, les secours sont venus en aide à plusieurs migrants piégés dans la vase dans le chenal de Gravelines, près de Calais, alors qu'ils venaient d'embarquer dans un canot en route vers le Royaume-Uni.

À leur arrivée, les sauveteurs ont découvert des personnes en grandes difficultés. Un habitant de Grand-Fort-Philippe dont le logement donne directement sur le chenal a pris une vidéo. "*Ce sont les cris des naufragés qui l'ont alerté vers 22h45*". Sur les images, un exilé est à terre, tracté par une corde d'un membre de la SNSM qui le tire à la force de ses bras. Le migrant semble épuisé. Éclairés par des lampes torches, les sauveteurs tentent d'extirper ces personnes embourbées. Certaines essayent de ramper mais plusieurs d'entre elles sont ensevelies jusqu'aux hanches. "*Ils avaient de la vase jusqu'à la taille*". Alors que le canot se dirigeait vers la mer, il "*a touché le fond*" et "*ça a coupé le bateau, tout le monde était dans l'eau… enfin dans la vase*". Selon la préfecture, au total 50 personnes se trouvaient à bord de l'embarcation cette nuit-là.

En juillet dernier, une cinquantaine de migrants, principalement de jeunes hommes afghans, iraniens ou pakistanais, s'étaient eux aussi retrouvés bloqués dans la vase. Ils avaient tenté de mettre à l'eau un canot dans le canal de l'Aa. Mais, celui-ci était à marée basse et certains exilés s'étaient fait piéger par la vase. Les pompiers étaient intervenus pour les sortir de leur débâcle.

Une vingtaine de migrants, dont cinq enfants, secourus au large de Cayeux-sur-Mer

La SNSM (Société nationale de sauvetage en mer), a secouru 21 migrants, dont 5 enfants, jeudi matin, 2 octobre 2025 alors qu'ils tentaient de prendre la mer au large de Cayeux-sur-Mer. Leur embarcation a eu des difficultés, ils ont été ramenés sur la plage et pris en charge par les pompiers. Les passagers étaient en majorité de nationalité koweitienne et palestinienne, mais aussi érythréenne, égyptienne et syrienne. **Il n'y a pas de blessé**.

https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/une-vingtaine-de-migrants-dont-cinq-enfants-secourus-au-large-de-cayeux-sur-mer-7072818

Plus de 120 personnes secourues en deux jours

La préfecture a mobilisé ses effectifs et portée assistance à 22 migrants qui été ramenés au port du Hourdel pour y être prises en charge par les autorités terrestres. Située entre le Touquet et Boulogne-sur-Mer, cette zone est bien plus au sud que Calais ou Dunkerque, points de départs habituels des traversées de la Manche. Il y a environ 100 km par cette voie, contre seulement 30km si l'on part de Calais. "*Si avant, les migrants mettaient six ou huit heures pour aller de Calais à Douvres, désormais, ils partent de Berck, du Touquet... Ils doivent donc doubler, voire tripler, ce temps de trajet en mer*" selon l'association Utopia 56. La pression exercée par les forces de l'ordre autour de Calais et Dunkerque pousse en effet les migrants à chercher d'autres voies de passage, notamment dans la baie de Somme.

Si ces traversées depuis des lieux plus éloignés restent régulières, les départs depuis la région de Calais sont toujours majoritaires. Depuis mercredi 1er octobre 2025, 100 personnes ont été secourues au large de Calais. Selon la préfecture, 31 personnes en difficulté, dont une inconsciente, ont été prises en charge dans la nuit du mardi 30 à mercredi 1er octobre 2025. Le reste des occupants de l'embarcation a poursuivi sa route sous la surveillance des forces françaises.

Quelques heures plus tard, une autre opération a été déclenchée suite à l'alerte d'un naufrage. "*Une vingtaine de naufragés ont regagné la terre par leurs propres moyens, où ils ont été pris en charge par les services de l'État. En mer, 55 naufragés ont été secourus*". Les 55 personnes, dont plusieurs blessés légers, ont été débarquées à Dunkerque.

Enfin, dans l'après-midi de mercredi, les autorités françaises ont "*secouru 14 personnes ayant demandé assistance*". Elles ont débarquées au port de Boulogne-sur-Mer tandis que le reste des occupants de l'embarcation a poursuivi sa route.

Malgré les mesures prises ces derniers mois, les arrivées côté anglais ne diminuent pas. Depuis lundi 27 septembre 2025, plus de 2 000 personnes, à bord de 30 canots, sont parvenues à atteindre les côtes britanniques en traversant la Manche. Entre le 1er janvier et le 1er octobre 2025, 34 225 migrants sont arrivés au Royaume-Uni par cette route maritime. Un chiffre en nette hausse par rapport aux 25 244 personnes recensées durant la même période l'année dernière.

Les maires du littoral obtiennent des engagements du ministère de l'Intérieur

Le collectif des maires du littoral, qui regroupe 15 communes du littoral du Pas-de-Calais et du Nord autour de la question migratoire, a été reçu au ministère de l'Intérieur à Paris, lundi 29 septembre. Après deux heures de rencontre, la délégation d'élus est ressortie plutôt satisfaite de ses échanges avec le ministre démissionnaire, qui a pris plusieurs engagements.

Le premier est le renforcement des forces de l'ordre, tant dans les transports (bus et ligne ferroviaire entre Calais et Dunkerque) que sur les sites sensibles. *"Les usagers ont des difficultés à emprunter certaines lignes de transport en commun entre Dunkerque et Boulogne et il était important de devoir leur amener cette sécurité supplémentaire"*, indique la maire de Calais et porte-parole du collectif des maires du littoral. Ces renforts ne sont pas encore chiffrés. *"Le ministre s'est engagé à revenir d'ici la fin du mois d'octobre pour annoncer leur déploiement"*, précise l'élue, qui, comme ses collègues, espèrent voir le ministre reconduit dans ses fonctions par le futur Premier ministre.

Autre engagement, la création d'un mécanisme de solidarité nationale pour compenser les dépenses engagées par les communes liées à la gestion migratoire. *"Pour la*

ville et l'agglomération de Calais, ça représente 10,7 millions d'euros. Entre le barriérage, les enrochements, le ramassage de déchets, des caméras supplémentaires, des franchises à rembourser aux riverains... ça va vite", liste la maire de Calais.

"On conçoit qu'il faille aider ces gens malgré tout, mais voilà, ça engendre des dépenses pour les communes qui ne font pas partie du budget", ajoute le maire d'Ambleteuse. *"Il faut comprendre que les collectivités ont besoin d'être soutenues et le ministre nous a expliqué qu'il travaillait dessus." "On a senti un ministre qui a envie d'avancer, qui a envie d'agir"*, salue-t-il en ressortant satisfait de cette rencontre. Le projet de mobilisation devant le ministère de l'Intérieur le 7 octobre 2025 est donc suspendu, mais le collectif reste vigilant à la concrétisation des engagements pris.

https://www.francebleu.fr/emissions/l-invite-du-matin-ici-nord/natacha-bouchart-maire-de-calais-et-porte-parole-d-un-collectif-de-maires-du-littoral-1721660

Des migrants secourus en pleine nuit au large de la Normandie

Alors qu'ils tentaient de traverser la Manche au départ de Saint-Aubin-sur-Mer (entre Saint-Valéry-en-Caux et Dieppe), pour rejoindre les côtes anglaises, 16 migrants ont dû être secourus dans la nuit de vendredi 26 à samedi 27 septembre 2025, au large de la Normandie, en raison de conditions de mer difficiles et d'une avarie de moteur. A 8 h 30, ils débarquaient dans le port de Dieppe, et étaient pris en charge pour un bilan de santé. Leur situation au regard du droit de séjour a également été étudiée.

Vers 1 h 30, la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) a été mobilisée afin de rejoindre l'embarcation et de l'escorter jusqu'aux eaux britanniques, dans le but de s'assurer de la sécurité de la traversée. Mais, indique la préfecture de la Seine-Maritime, « en raison des conditions climatiques et d'une avarie de moteur, il a été décidé de les rapatrier ». Migrants et sauveteurs de la SNSM ont fait demi-tour et ont débarqué à 8 h 30, ce samedi, dans le port de Dieppe. À leur arrivée, les 16 hommes « en légère hypothermie », qui ont déclaré être de nationalité yéménite, palestinienne et syrienne, ont été pris en charge par les services de la mairie de Dieppe. Celle-ci a mis à leur disposition un gymnase. Y a été réalisé un bilan sanitaire de chacun par les équipes du Samu et des sapeurs-pompiers

« À l'issue de cette prise en charge sanitaire, les auditions par les services de police ont débuté, pour analyser leur situation au regard du droit au séjour et prendre les mesures administratives nécessaires. » Sur place, le sous-préfet de permanence a supervisé la coordination des dispositifs de prise en charge des migrants et de démarches administratives.

https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/ils-tentaient-de-traverser-la-manche-des-migrants-secourus-en-pleine-nuit-au-large-de-la-normandie-6898d822-9b85-11f0-ba76-fc23b95d5062

Le corps d'un migrant retrouvé mort sur une plage du nord, le quatrième décès ce week-end

Un migrant a été retrouvé mort dimanche matin 28 septembre 2025 sur une plage de la commune de Saint-Etienne-au-Mont, au sud de Boulogne-sur-mer. Son âge et sa nationalité ne sont pas encore connus. Une enquête du parquet de Boulogne-sur-Mer devra déterminer « s'il y a un lien » entre ce décès et une tentative de traversée ayant eu lieu un peu plus au nord, au niveau d'Equihen-Plage, a expliqué la procureure. Une cinquantaine de migrants n'ayant pas réussi à prendre le large ont en effet été secourus tôt dimanche 28 septembre. Une femme de 49 ans en hypothermie a été transportée à l'hôpital, selon la

sous-préfète de Montreuil-sur-Mer.

Ce nouveau décès porte à au moins 27 le nombre de morts au cours de ces tentatives de traversées clandestines entre la France et le Royaume-Uni depuis le début de l'année. Deux femmes somaliennes sont mortes dans la nuit de vendredi à samedi 27 septembre 2025. Le corps d'un migrant a par ailleurs été repêché samedi matin à Gravelines (Nord).

Les tentatives de traversées clandestines de la Manche sont nombreuses ce week-end, à la faveur d'une météo favorable. Quatorze d'entre elles ont nécessité l'intervention des secours. Malgré le renforcement régulier des moyens français pour empêcher ces traversées, avec un soutien financier conséquent du Royaume-Uni, ces départs ne faiblissent pas. Plus de 32 000 personnes sont parvenues à rejoindre les côtes britanniques à bord de ces embarcations depuis le début de l'année, un record.

https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/le-corps-dun-migrant-retrouve-mort-sur-une-plage-du-nord-le-quatrieme-deces-ce-week-end-8ab486ac-9c54-11f0-b811-6c36c51f00fc

Deux migrantes décédées, 50 migrants pris en charge, au large de Neufchâtel-Hardelot

Deux femmes migrantes sont décédées dans la nuit de vendredi à samedi alors qu'elles tentaient de traverser la Manche. L'embarcation dans laquelle elles se trouvaient a quitté la plage de Neufchâtel-Hardelot vers 3 heures du matin.

Dans la nuit du vendredi 26 au samedi 27 septembre 2025 au large de Neufchâtel-Hardelot, entre Boulogne-sur-Mer et Le Touquet. Deux femmes migrantes sont décédées alors qu'elles tentaient de traverser la Manche pour rallier l'Angleterre. Selon la sous-préfète de Montreuil-sur-Mer, le small boat dans lequel elles se trouvaient a été repéré en train de quitter la plage de Neufchâtel-Hardelot vers 3 heures du matin. Selon elle, le bateau a été victime d'une avarie et n'a pas réussi à partir. Une centaine de personnes se trouvaient sur cette embarcation de fortune. Les secours ont été appelés sur place. Le décès des deux femmes a été constaté vers 5 heures du matin. Une soixantaine de migrants ont été prises en charge par les secours. Le décès de ces deux femmes porte à au moins 25 le nombre de morts depuis le début de l'année dans des tentatives de traversée de la Manche.

https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/deux-migrantes-decedees-dans-la-nuit-de-vendredi-a-samedi-au-large-de-neufchatel-hardelot-9103648

MEDITERRANEE

UNE QUARANTAINE D'ONG RECLAMENT, LA FIN DU PARTENARIAT ENTRE L'UE ET LA LIBYE

Dans une lettre envoyée à Magnus Brunner, commissaire européen aux Affaires intérieures de l'Union européenne (UE) et aux Migrations, et au commissaire pour la Méditerranée, 42 organisations humanitaires et de défense des droits demandent à l'UE de mettre fin à son partenariat avec la Libye.

Depuis 2017, l'Italie, soutenue par l'UE, finance et forme les garde-côtes libyens dans le but d'intercepter les migrants en mer et de les empêcher d'atteindre les côtes

européennes. Cette année, plus de 18 000 exilés ont ainsi été arrêtés en Méditerranée et renvoyés en Libye, selon les chiffres de l'Organisation internationale des migrations (OIM). À leur retour sur le sol libyen, les migrants sont envoyés en centre de détention, où ils sont exposés aux violences, aux tortures, aux extorsions ou encore au travail forcé.

Dans la missive envoyée à la Commission européenne, la quarantaine d'ONG – dont Médecins sans frontières (MSF), Amnesty international, SOS Méditerranée ou encore l'association Refugees in Libya (qui documente les violences en Libye) – affirme que "*les garde-côtes libyens ne respectent pas les normes requises pour être un acteur légitime de recherche et de sauvetage*" en mer.

Le 24 août dernier, l'Ocean Viking a subi des tirs de la part de garde-côtes libyens alors que le navire humanitaire de SOS Méditerranée se trouvait dans les eaux internationales et recherchait une embarcation en détresse. Quarante-sept exilés, secourus quelques heures plus tôt, se trouvaient à bord du bateau. Les tirs ont duré une vingtaine de minutes et causé des dommages sur le navire, comme en témoignent plusieurs photos d'impacts de balles publiées par l'ONG. Quatre fenêtres ont été brisées, deux antennes détruites et trois bateaux de sauvetage endommagés. "*L'analyse de l'attaque indique qu'elle a été menée depuis un bateau transféré par l'Italie aux garde-côtes libyens dans le cadre du programme* [de coopération], *financé par l'UE*", détaillent les signataires. "*Cette attaque s'inscrit dans une longue série de violences contre les personnes en détresse en mer et les travailleurs humanitaires, dont les auteurs n'ont toujours pas été tenus responsables en Libye*". Et ce n'est pas la première fois ! Les exilés aussi subissent la violence des garde-côtes lors des interceptions en mer : en juillet 2021, janvier 2022, février 2022

"Culture d'impunité pour la violence"

"*Huit années de soutien de l'UE* (…) *ont permis et légitimé ces abus*" et ont favorisé une "*culture d'impunité pour la violence*", signalent les humanitaires. "*Ce système laisse aux personnes en quête de protection deux choix : risquer la mort en mer ou la détention arbitraire, la torture et l'extorsion en Libye*".

Un mois après l'attaque en mer contre l'Ocean Viking, largement documentée, les ONG regrettent qu'aucune mesure n'ait été prise par la Commission européenne. Pire, "*l'UE et ses États membres continuent de coopérer avec les responsables* [libyens] *comme si de rien n'était*", note un député européen, cité dans le communiqué des 42 ONG publié mardi 23 septembre 2025.

Les auteurs de la lettre estiment que l'UE "*doit rétablir l'État de droit à sa frontière maritime, suspendre sans délai sa coopération avec la Libye et exhorter l'Italie à mettre fin à son accord de 2017 avec la Libye*". Ils réclament également le financement d'un "*programme européen de recherche et de sauvetage mené par les États en Méditerranée centrale*". Autrement dit, que les sauvetages de migrants en mer soient opérés par une force européenne, et non par des ONG.

La Commission européenne a affirmé que les autorités libyennes enquêtaient sur la fusillade contre le navire de SOS Méditerranée et que Bruxelles attendait les résultats de cette enquête. "*Toutes les parties, par le biais d'une coopération en matière de recherche et de gestion des risques, doivent respecter pleinement le droit international et le droit maritime international*", a déclaré le porte-parole. "*Si nous voulons améliorer la situation, nous devons rester engagés. C'est ce que nous avons fait et nous continuerons de le faire à un autre niveau*", a-t-il ajouté sans plus de précisions.

L'an dernier, un rapport de la Cour des comptes européennes rapportait que les équipements financés par l'UE en Libye, comme les bateaux, pourraient être utilisés par des

personnes "*autres que les bénéficiaires prévus*", tandis que les voitures et les bus financés par l'UE "pourraient avoir facilité le transfert de migrants" vers des prisons, "*aggravant la surpopulation*". "*Même après sept ans, et malgré les leçons apprises et un examen à mi-parcours, la Commission n'est toujours pas en mesure d'identifier et de rendre compte des approches les plus efficaces et efficientes pour réduire la migration irrégulière et les déplacements forcés en Afrique*", taclait le document.

Début 2022, l'UE avait même reconnu que les forces libyennes avaient eu recours à un "*usage excessif de la force*" envers les migrants et que certaines opérations en Méditerranée avaient été menées à l'encontre de la règlementation internationale. Mais sans pour autant interrompre leur aide financière et matérielle.

Humanity 1

"Sauvetage dramatique" de 41 migrants, deux morts et sept disparus

Vendredi 3 octobre 2025, le navire Humanity 1 a effectué un "*sauvetage dramatique*" en mer Méditerranée quelques heures seulement après son arrivée dans la zone de recherche et de sauvetage (SAR zone), a indiqué le lendemain l'ONG SOS Humanity, qui affrète le bateau. Lors de cette opération, 41 migrants "*en détresse en mer*" ont pu être secourus par les humanitaires. Ces exilés venaient de passer "*plus de quatre jours à bord d'un canot pneumatique surchargé*", précise l'ONG. Deux personnes sont par ailleurs "*décédées malgré les interventions médicales déployées à bord*". Et d'après les survivants, sept exilés ont péri noyés lors de cette traversée. En raison du mauvais temps, cinq personnes ont été transférées sur un bateau des garde-côtes italiens et ont été emmenées à Lampedusa.

Les autres ont débarqué dimanche 6 octobre 2025 en Sicile. Dans un premier temps, les autorités italiennes avaient assigné le port de Bari (dans les Pouilles) au Humanity 1, à plus de 1 000 km de la SAR zone. Mais face à l'insistance de SOS Humanity et aux mauvaises conditions météorologiques, Rome leur a finalement attribué un nouveau port. Deux cercueils attendaient les dépouilles des exilés morts.

FRONTIERE FRANCE - ITALIE

PLUS DE 10 000 INTERPELLATIONS D'EXILES DEPUIS LE DEBUT 2025

Près de 10 400 interceptions de migrants ont été menées par la police française à la frontière franco-italienne dans les Alpes-Maritimes, au niveau de Menton. "*Nous avons constaté une baisse de 8% depuis huit mois mais les flux demeurent importants*", rapporte le préfet, précisant qu'en moyenne, entre 200 et 300 personnes sont arrêtées et renvoyées vers l'Italie chaque semaine. "*Depuis trois semaines, les flux repartent à la hausse*", certains jours les forces de l'ordre interceptent entre 50 et 80 personnes. Au total, les autorités estiment qu'elles réaliseront autour de 15 000 interpellations d'ici la fin de l'année. Autant qu'en 2024, mais bien moins qu'en 2023 (44 000). Toutefois, de nombreux exilés sont refoulés à plusieurs reprises et donc comptabilisés plusieurs fois.

Selon le préfet, les tentatives de passage des exilés se font principalement (42%) via les trains régionaux qui partent de Vintimille en Italie, puis longent la Côte d'azur. Parmi les plus de 10 000 interpellations figurent majoritairement des Tunisiens, Algériens et Marocains, et environ 10% de mineurs isolés. En outre, 434 étrangers ont été expulsés du territoire depuis le début de l'année, essentiellement des Tunisiens et des Géorgiens. C'est 30% de plus qu'en 2024 dans les Alpes-Maritimes.

Les contrôles policiers se sont largement renforcés des dernières années le long de la frontière entre la France et l'Italie. Entre 250 et 300 agents sont actuellement mobilisés chaque jour à la frontière pour surveiller les différents axes de passages - ferroviaires, autoroutiers ou pédestres -, en plus d'opérations aériennes réalisées chaque semaine et du travail conjoint de la gendarmerie, la douane et les militaires de Sentinelle avec la police aux frontières. "*Nous devons réduire l'attractivité de cette frontière*".

De leur côté, les associations de droits humains dénoncent régulièrement "*les violations des droits des personnes migrantes*", leurs "*mises en danger*" et les "*contrôles discriminatoires*" depuis le rétablissement des contrôles entre les deux pays.

Il y a dix ans, les autorités commençaient à instaurer un contrôle systématique à la frontière franco-italienne – dont la légalité, déjà à l'époque était contestée. Cette réintroduction des contrôles aux frontières intérieures a été officialisée en novembre 2015, initialement dans l'optique de la COP21, puis au motif des attentats du 13 novembre 2015. Depuis, la France reconduit ce dispositif tous les six mois. Ce type de surveillance est autorisé par le code Schengen "*en cas de menace grave pour l'ordre public ou la sécurité intérieure d'un État*". Le 7 mars 2025, les contrôles ont d'ailleurs été jugés par le Conseil d'Etat, conformes au nouveau règlement Schengen et proportionnés face aux menaces pesant sur la France. Ils sont actuellement en vigueur jusqu'au 31 octobre 2025.

Concrètement, ce code Schengen prévoit une procédure de "*transfert*" autorisant un État membre à renvoyer une personne arrêtée dans la zone frontalière vers l'État membre d'où elle provient. À la condition que ces transferts s'opèrent dans le cadre d'une coopération bilatérale. En résumé, elle donne la possibilité de renvoyer les exilés interpellés sur le territoire français à la frontière vers l'Italie, et ce, sans laisser aux migrants l'occasion de demander l'asile.

Sur le terrain local, les associations constatent que les refoulements ont bel et bien repris depuis l'hiver 2024. "*On a recueilli plusieurs témoignages de personnes qui ont exprimé leur volonté de demander l'asile mais soit elles ont été totalement ignorées, soit les conditions d'entretien étaient inadaptées, parfois sans interprète*", racontait en décembre 2024 la coordinatrice du programme Migration frontière transalpine à Médecins du monde.

Cependant, les ONG ont aussi pu arracher quelques progrès ces derniers mois. "*Grâce à la pression que nous avons exercée, nous avons obtenu des avancées, notamment pour les mineurs non accompagnés qui ne sont plus renvoyés systématiquement en Italie mais, quand leur minorité est reconnue par la police aux frontières, remis à l'Aide sociale à l'enfance*", notait la représentante d'Amnesty international dans les Alpes-Maritimes, auprès de l'AFP en juin 2025. "*Récemment, nous avons pu observer aussi que certains migrants étaient relâchés avec une convocation pour se rendre à la plateforme des demandeurs d'asile à Nice*".

Face à la militarisation de la frontière et à la multiplication des forces de l'ordre, notamment en gare, les exilés prennent de plus en plus de risques pour contourner les gardes-frontières et tenter d'échapper aux refoulements. Certains marchent le long de la voie ferrée, de l'autoroute, ou montent dans des camions. La région la plus mortifère est celle de ce passage

Vintimille-Menton. Le week-end du 20 septembre 2025, sept exilés ont été interpellés le long du sentier escarpé dans la montagne - entre 7 et 10 heures de marche - surnommé "*le sentier de la mort*". Parmi eux, un a chuté et a été gravement blessé, selon les autorités. D'autres tentent de passer plus au nord et de traverser les montagnes des Hautes-Alpes à pied, en empruntant des chemins extrêmement périlleux du col de Montgenèvre, situé à 1 850 mètres de hauteur, ou plus rarement celui de l'Échelle.

En tout, 48 personnes sont décédées à la frontière franco-italienne entre 2016 et 2025, selon une base de données élaborée par des chercheurs et citoyens solidaires. Les plus jeunes avaient 16 ans. "*Le territoire alpin a été rendu hostile. Les gens se sont mis à passer surtout la nuit pour éviter les contrôles. Leurs manières de passer sont ainsi devenues plus dangereuses*", explique une chercheuse. "*Sur les personnes en exil décédées dans les Alpes depuis 1993, 72% ont trouvé la mort après 2015*."

UNION EUROPÉENNE

LANCEMENT PROGRESSIF DES CONTROLES BIOMETRIQUES AUX FRONTIERES DE L'UNION EUROPEENNE

Les nouveaux contrôles aux frontières de l'Union européenne (UE) seront progressivement mis en place à partir du dimanche 12 octobre 2025. À partir de cette date, les États membres seront encouragés à recenser dans un fichier numérique commun aux pays de l'UE et ceux de l'espace Schengen les données biométriques des ressortissants de pays tiers se rendant en Europe. Le système d'entrée / sortie (baptisé ESS) enregistrera les noms, les numéros de passeports, les empreintes digitales et les photos des étrangers extra-européens, en replacement du tampon manuel apposé sur le passeport. Il permettra ainsi de connaître leurs dates d'entrée et de sortie, afin de suivre les dépassements de séjour et les refus d'entrée. L'objectif est de "*prévenir la migration irrégulière*" en détectant "*systématiquement les personnes ayant dépassé la durée de séjour autorisée ainsi que les cas de fraude documentaire et d'usurpation d'identité*", indique la Commission européenne dans un communiqué.

Le ministère français de l'Intérieur a annoncé fin septembre 2025 que ces nouveaux contrôles seront mis en place progressivement sur 120 sites (ports et aéroports) en France. Le déploiement dans l'Union européenne à partir du 12 octobre de ce nouveau système se fera sur "*toutes les frontières extérieures*" de la France, mais de "*manière modeste*" avec quelques voyageurs contrôlés dans un premier temps, a détaillé le ministère. L'objectif est d'atteindre l'enregistrement de 100% des voyageurs des pays tiers dans les six prochains mois.

Les temps d'attente seront "*plus longs*" aux postes-frontières, ont reconnu les autorités françaises, relevant l'ampleur de la tâche pour le pays qui, en 2024, a enregistré un record de 100 millions de visiteurs étrangers. "*Si l'attente est trop importante, alors il y aura la possibilité de suspendre le système par biométrie pour revenir aux contrôles*" préexistant, a-t-il précisé. Aucune sanction n'est prévue pour les États ne jouant pas le jeu.

Le ministère de l'Intérieur français a expliqué qu'il pourra aussi connaître grâce au système, les "*détournements*" de visas - si une personne est entrée avec un visa touristique transformé plus tard en visa vie privée et familiale - et savoir si une personne déboutée du droit d'asile n'est pas repartie de l'espace Schengen. Ces données pourront être consultées par les autorités comme les préfectures, les services de gendarmerie et de police, et "*conservées*

jusqu'à cinq ans", selon la même source.

Au Royaume-Uni, l'exploitant du tunnel sous la Manche (Eurotunnel), Getlink, et la compagnie ferroviaire Eurostar se sont aussi dit "*prêts*" fin septembre pour le lancement de l'ESS. Le Royaume-Uni ne faisant plus partie de l'UE, les Britanniques seront concernés. Les voyageurs pourront pour cela utiliser des bornes installées dans les aéroports, les ports et les gares, en amont du contrôle frontalier. Dans le cas des trains Eurostar ou du tunnel sous la Manche, ce contrôle se fait avant le départ.

Le déploiement progressif de ce nouveau système se fera sur six mois. "*À la fin de cette période, l'ESS sera pleinement déployé à tous les points de passage frontaliers*", a signalé la Commission européenne dans son communiqué. "*Avec le lancement de l'EES, l'UE franchit une étape importante vers la réalisation de son objectif consistant à créer un système de gestion des frontières plus sûr et plus efficace*", peut-on aussi lire dans le document.

Pacte de solidarité de l'UE : 30 000 migrants à répartir d'ici Noël

La nouvelle politique migratoire de l'UE va connaître son premier vrai test au cours des prochaines semaines. Selon le pacte asile et migration, adopté en 2024, un mécanisme de solidarité est prévu entre les États membres. Celui-ci vise à répartir plus équitablement la prise en charge des demandeurs d'asile sur le sol européen afin d'éviter que les pays en première ligne comme l'Italie et la Grèce ne supportent à eux seuls la gestion des demandes. Selon les termes du Pacte, un minimum de 30 000 relocalisations seront exigées chaque année. Les premières négociations sur comment répartir ces personnes parmi les 27 pays de l'UE s'apprêtent donc à être lancées.

Mathématiquement, cela revient à un peu plus de 1 000 migrants par pays. Si un État refuse de jouer le jeu, l'UE prévoit de les pénaliser : en leur infligeant une amende de 20 000 euros pour chaque migrant "*non relocalisé*". Autre option : en cas de refus de relocalisation, les pays peuvent participer à des mesures de solidarité (déploiement de personnel, aide logistique et financière à d'autres pays…).

Les Vingt-Sept redoutent des tractations extrêmement périlleuses sur ce dossier. Pourtant, "*d'un point de vue logistique, c'est assez facile de prendre 1 000 personnes à un autre pays : tu envoies des bus, des avions*", a confié un diplomate européen. Mais "*c'est politiquement que c'est très compliqué*". En effet, l'extrême droite européenne n'a jamais caché son hostilité à cette mesure de solidarité. "*Nous nous opposons à ce Pacte de submersion et à la répartition obligatoire des migrants dans nos communes qu'il contient. Les peuples d'Europe ne veulent être ni remplacés, ni submergés*", avait indiqué le député européen et président du Rassemblement national en France, à la signature du pacte, en avril 2024. Les discussions avec la Hongrie, la Pologne, l'Autriche et la Slovaquie, trois pays qui appliquent une politique migratoire stricte et qui ont voté contre de nombreux textes du Pacte asile, devraient être ardues.

Au mois de février, le président des USA avait réitéré ses critiques à l'égard du pacte. Lors d'une conférence de presse conjointe avec la présidente de la Commission européenne, le Premier ministre polonais avait déclaré que "*la Pologne n'acceptera aucune charge liée au mécanisme de relocalisation. La Pologne se trouve dans une situation très particulière. Nous subissons une pression énorme de la part de l'immigration illégale*", faisant

à nouveau référence aux flux migratoires que la Biélorussie et la Russie instrumentalisent, selon lui, à la frontière orientale.

L'Autriche, avait déjà opéré un tour de vis anti-immigration en annonçant la suspension du regroupement familial, au mois d'avril. "*Nous avons atteint les limites de nos capacités d'accueil*", avait affirmé fin mars 2025 la ministre de l'Intégration.

"*Peut-être faudrait-il rappeler aux États membres qu'ils ont quand même négocié ce texte*", rétorque une eurodéputée. "*Tout l'intérêt de ce nouveau système, c'est de regarder les chiffres de façon objective, sans entrer dans des démagogies populistes*", plaide l'élue centriste, qui a poussé pour l'adoption de cette vaste réforme migratoire au Parlement européen. Même outre-Atlantique, le sujet fait parler. Donald Trump a âprement critiqué mardi 23 septembre 2025 à l'ONU la politique migratoire de l'Europe.

Le défi est donc de taille. Les négociations devraient durer tout l'automne. Première étape : la liste. La Commission européenne déterminera d'ici le 15 octobre 2025 quels pays de l'UE sont, selon elle, sous "*pression migratoire*" à partir d'une série de critères (nombre d'arrivées irrégulières, taille du pays...). Sur cette base, les États membres débattront ensuite de combien de migrants chacun est prêt à "*relocaliser*" sur son sol ou quelle aide financière ils sont prêts à verser. Plusieurs rounds de négociations sont prévus à cet effet. Avant une décision finale, indispensable, d'ici la fin de l'année 2025.

En plus de débattre de la façon de gérer les arrivées, les États membres travaillent aussi à l'amélioration des renvois des déboutés d'asile via la "*directive retour*". Moins de 20% des décisions d'expulsion de migrants sont actuellement suivies d'effets au sein de l'UE, une statistique régulièrement brandie par les partisans d'une ligne migratoire plus ferme.

Trois propositions sont actuellement examinées pour durcir les règles en vigueur. Si ces mesures sont adoptées, elles permettront notamment aux États membres d'ouvrir des centres en dehors des frontières de l' UE pour y envoyer les migrants dont la demande d'asile aurait été rejetée, les fameux "*hubs de retours*". Les Etats membres espèrent, là encore, trouver un accord d'ici Noël.

Le Conseil de l'Europe critique l'externalisation des procédures d'asile

Le Conseil de l'Europe estime que le renvoi de migrants vers des pays tiers pour y traiter leur demande de protection présente de nombreux risques. Le Commissaire aux droits de l'homme au Conseil de l'Europe, a récemment déclaré que la perspective d'envoyer des demandeurs d'asile vers des pays tiers pouvait entraîner "*un traumatisme grave et des souffrances prolongées*". Ce commentaire fait suite à un projet de loi actuellement en discussion au sein de l'UE pour donner à ses États membres davantage de pouvoirs pour refuser d'accueillir un demandeur d'asile si ce dernier peut être envoyé dans un autre pays considéré comme sûr. Cette disposition des "*pays tiers sûrs*" viendrait étoffer le nouveau Pacte européen sur l'immigration et l'asile, qui a été signé l'année dernière. Sa mise en œuvre est en cours et doit être transcrite dans le droit national des pays de l'UE d'ici juin 2026.

En attendant, des amendements pourraient donner le droit aux Etats d'envoyer des demandeurs d'asile vers des pays tiers avec lesquels ils n'ont que peu ou pas de liens. Certains gouvernements y voient un moyen de dissuasion pour lutter contre l'immigration clandestine.

Une personne pourrait par exemple être renvoyée vers un pays sûr parce qu'elle y a fait escale dans un aéroport ou parce qu'elle y a séjourné avant d'atteindre l'UE. Cette dispositions s'étendrait également aux cas de mineurs non accompagnés, qui jusqu'à présent étaient exemptés des mesures d'expulsion dans toute l'UE.

Le commissaire du Conseil de l'Europe, y voit le risque d'exposer des demandeurs d'asile à la torture, à la détention arbitraire et de mettre leur vie en danger. Le Conseil de l'Europe a exhorté à plusieurs reprises les gouvernements européens à prendre en considération les préjudices que ces renvois pourraient causer, notamment "*un accès limité à l'aide juridique et des garanties de protection incertaines*". Le Conseil souligne par ailleurs que l'idée d'expulser des migrants dans le cadre d'accords de coopération avec des pays tiers soulève des questions éthiques. Il appelle les États membres à "*respecter leurs obligations en matière de droits de l'homme et de démocratie*".

Dans sa déclaration, le Conseil de l'Europe compare également la direction prise par l'UE aux politiques controversées de l'administration de Donald Trump. Les Etats-Unis expulsent désormais des personnes en situation irrégulière vers des pays tiers aussi éloignés que le Soudan du Sud, l'Eswatini, le Salvador et le Rwanda. Or la plupart de ces personnes n'ont aucun lien avec ces pays de destination. En Europe, la déclaration fait également référence à la tentative avortée du Royaume-Uni d'externaliser une partie de son système d'asile vers le Rwanda. L'ambition a finalement été abandonnée l'année dernière après l'arrivée au pouvoir des du parti travailliste.

Le texte cite également les efforts controversés de l'Italie pour envoyer des demandeurs d'asile en Albanie, qui n'est pas un pays membre de l'UE. Sous la Première ministre d'extrême-droite, l'Italie a ouvert deux centres d'asile en Albanie afin de traiter les demandes d'une partie des migrants secourus par les garde-côtes italiens dans les eaux internationales. La justice italienne s'est opposée à la démarche et les deux centres peinent à fonctionner. Le gouvernement italien entend malgré tout poursuivre son projet en adaptant son arsenal législatif sur l'asile et la liste des pays d'origine considérés comme sûrs.

D'autres pays de l'UE, tout comme le Royaume-Uni "*ont manifesté leur intérêt pour cette approche*", souligne également la déclaration.

Les questions soulevées par le Conseil de l'Europe n'ont toutefois aucune incidence directe sur l'UE. Alors que l'Union européenne est une entité politique et économique qui compte actuellement 27 États membres, le Conseil de l'Europe est un organisme totalement distinct qui réunit 46 pays. Son rôle est de défendre les droits de l'homme et la démocratie. Il ne peut, dans la pratique, qu'émettre des recommandations.

ALLEMAGNE

L'Allemagne négocie avec les taliban pour mener des expulsions vers l'Afghanistan

Le gouvernement allemand a confirmé que des représentants du ministère de l'Intérieur sont allés négocier directement avec les dirigeants taliban en Afghanistan, dans le but d'expulser vers ce pays des ressortissants afghans ayant commis un crime ou un délit en Allemagne. Une porte-parole du ministère de l'Intérieur explique que des membres du personnel du ministère ont récemment mené des "*discussions techniques*" à Kaboul, après que des médias allemands avaient rapporté de premières informations en ce sens. Le ministre de

l'Intérieur avait annoncé de prochains pourparlers avec le gouvernement fondamentaliste islamiste. Ils estime que Berlin doit avoir la légitimité de renvoyer les criminels dans leur pays d'origine, afin de mieux contrôler l'immigration en Allemagne.

Cela justifie selon lui des négociations directes avec le régime taliban, isolé sur la scène internationale. La plupart des pays refusent de reconnaître la légitimité de ses dirigeants en raison de leur mépris des droits humains, notamment des droits des femmes. D'après les informations de la chaîne publique allemande, les autorités afghanes ont estimé que les échanges se sont "*bien déroulés et ont été positifs*". L'hebdomadaire *Der Spiegel* rapporte que le ministère de l'Intérieur est sur le point de conclure un accord d'expulsion avec les talibans. Il s'appuierait sur un accord de principe conclu avec Kaboul le mois dernier.

Ces négociations sont très controversées, d'autant que le gouvernement allemand refuse officiellement d'entretenir des relations diplomatiques avec les taliban. Pour les partis d'opposition au Bundestag, le gouvernement court le risque d'une certaine dépendance face au régime taliban. Pour le moment, deux vols d'expulsion ont été organisés depuis l'Allemagne vers Kaboul, le plus récent ayant transporté 81 Afghans. Ces vols ont été facilités par le gouvernement du Qatar. Le nouvel accord doit rendre les vols d'expulsion plus fréquents, sans l'aide d'un tiers.

Certains experts estiment toutefois que ce rapprochement croissant avec les talibans pourrait contribuer à améliorer la situation des droits de l'homme en Afghanistan. Le directeur du Centre international d'études sur les conflits de Bonn (BICC), explique que le gouvernement pourrait ainsi gagner en influence "*pour dénoncer ouvertement les politiques inhumaines des taliban, en particulier leurs politiques discriminatoires à l'égard des femmes, et les inciter ainsi à changer de cap*". "*Je pense que ces vols d'expulsion peuvent servir les intérêts des deux parties. Le gouvernement allemand peut affirmer qu'il prend des mesures et expulse les réfugiés qui ont commis des crimes. Les taliban espèrent que cela conduira à une normalisation progressive de leurs relations avec les pays occidentaux, aboutissant finalement à la reconnaissance internationale de leur émirat islamique*". "*Il est également important que les représentants du gouvernement allemand obtiennent des garanties que les talibans respecteront les droits de l'homme pour les Afghans expulsés*"

Dans le même temps, le nombre d'Afghans ayant commis un crime ou un délit en Allemagne reste finalement limité. Selon le ministre de l'intérieur, "*Dans un premier temps*", seuls les criminels seraient expulsés. "*Cette formulation est remarquable, car on ne peut exclure que les expulsions soient étendues à d'autres réfugiés*", explique le directeur du BICC, qui suppose "*qu'à l'avenir, un grand nombre de migrants tenus de quitter le pays seront également expulsés. La pression exercée par les populistes de droite en Allemagne est immense*".

À l'heure actuelle, une vague d'expulsions massives de migrants et de réfugiés afghans a lieu dans les pays voisins de l'Afghanistan, à savoir l'Iran et le Pakistan, ainsi que, dans une moindre mesure, en Turquie. Depuis plusieurs décennies, des millions d'Afghans ont cherché refuge dans ces pays. Beaucoup sont nés dans leur pays d'adoption.

Mais si l'Allemagne et d'autres gouvernements occidentaux continuent à normaliser progressivement leurs relations avec les talibans, d'autres pays pourraient décider de conclure des accords similaires. Le directeur du BICC peut "*très bien imaginer que d'autres pays européens, comme les Pays-Bas, le Danemark ou l'Autriche, qui souhaitent également expulser des Afghans, suivront l'exemple de l'Allemagne*".

L'Allemagne supprime la possibilité d'obtenir un passeport après trois ans de séjour dans le pays

En 2024, le gouvernement de gauche d'Olaf Scholz avait facilité les naturalisations en les autorisant après cinq ans de séjour au lieu de huit. Une disposition permettait également dans certains cas une « naturalisation turbo » après trois ans. Les chrétiens-démocrates qui avaient critiqué la nouvelle loi n'ont pas pu la remettre en cause en raison des résistances de leurs alliés sociaux-démocrates.

Le nombre de personnes qui ont bénéficié de cette disposition particulière est restée très modeste, environ 1% des naturalisations. Cette dérogation au droit commun permettait d'obtenir un passeport allemand après trois ans de séjour pour des personnes particulièrement bien intégrées en raison de leur parcours scolaire, universitaire ou professionnel et dont la maîtrise de l'allemand était excellente. Cette disposition ne visait pas des réfugiés, mais plutôt la main s'œuvre dont l'Allemagne a besoin et pour qui l'obtention plus rapide de la nationalité de leur nouveau pays peut être un plus.

Mais les polémiques durant la dernière campagne électorale autour de l'immigration ont échauffé les esprits. Pour les conservateurs, la nationalité allemande était « *bradée* » et trop rapide. « *La naturalisation doit couronner le processus d'intégration et non le précéder. La naturalisation turbo après trois ans était un principe totalement erroné* », a lancé le ministre de l'Intérieur. Les règles de base adoptées l'an dernier restent en vigueur. Une naturalisation est possible après cinq ans de séjour en Allemagne au lieu de huit dans le passé. La double nationalité, autrefois une exception, est devenue la norme. L'an dernier, un record a été atteint avec près de 300 000 naturalisations, une augmentation de 46% par rapport à 2023 qui s'explique également par l'entrée en vigueur de la nouvelle loi.

https://www.rfi.fr/fr/europe/20251009-l-allemagne-supprime-la-possibilit%C3%A9-d-obtenir-un-passeport-apr%C3%A8s-trois-ans-de-s%C3%A9jour-dans-le-pays

ESPAGNE

Baléares

65 exilés secourus au large des Baléares

C'est à bord de quatre embarcations différentes que les 65 exilés ont été secourus entre mercredi 8 octobre et jeudi 9 octobre 20025 dans la matinée dans les eaux au sud de Formentera et Cabrera.

La première opération de secours a eu lieu aux alentours de 18h mercredi et a permis de secourir 15 personnes d'origine nord-africaine, selon la délégation gouvernementale des îles Baléares. Dans le même temps, une petite embarcation de 13 personnes, tous d'origine maghrébine, a reçu l'assistance des autorités espagnoles à environ 32 miles de Formentera. Ensuite, vers 23h55 un autre bateau transportant 17 migrants nord-africains a été secouru à 5 miles au sud de l'île de Cabrera. Pour finir, une dernière embarcation a été secourue vers 00h30, à 77 km au sud de l'île de Cabrera. Vingt personnes d'origine nord-africaine ont été secourues.

Depuis le début de l'année, le nombre de migrants arrivant aux îles Baléares a considérablement augmenté. Entre le 1er janvier et le 30 septembre 2025, 5 827 exilés sont arrivés aux îles Baléares, une hausse de 84% par rapport à la même période l'année dernière. Ces quatre derniers sauvetages font de l'année 2025 une année record puisqu'ils font grimper le nombre d'arrivées à 5 892, soit plus que durant toute l'année 2024.

Ce record s'explique notamment par les contrôles renforcés sur les autres routes migratoires. Ainsi, la route des Canaries, en Atlantique, a connu une baisse de 46% cette année. "*Cette baisse est liée au renforcement des mesures préventives prises par les pays de départ, en coopération avec l'UE. La Mauritanie notamment, qui a renforcé les contrôles aux frontières, renforcé la surveillance et renforcé ses politiques migratoires*", expliquait Frontex dans un rapport en août dernier.

Conséquence de ces contrôles renforcés, "*près de 40% des personnes qui s'engagent sur cette route maritime des Baléares proviennent désormais de pays autres que l'Algérie*", d'après l'ONG espagnole Caminando Fronteras. Les autorités notent également la présence de plus en plus forte d'exilés venant d'Afrique de l'Est dans les bateaux.

Selon l'ONG espagnole, au moins 328 personnes sont décédées sur cette route vers l'Espagne depuis le début de l'année, un chiffre qui comprend également les migrants qui se rendaient au sud-est de la péninsule. L'année dernière, au moins 517 personnes sont décédées.

Plus de 180 migrants interceptés à bord de onze embarcations

Onze embarcations ont été interceptées entre vendredi 26 et dimanche 28 septembre 2025 avec à bord 185 migrants, majoritairement d'origine maghrébine et subsaharienne : la plupart de ces exilés semblait en bonne santé.

Le ballet des arrivées a débuté vendredi soir avec un premier bateau transportant 13 personnes -toutes maghrébines - repérées à 11 miles au sud de l'île de Formentera. Quelques heures plus tard, vers 1h40 le samedi, une nouvelle alerte a résonné quand un second bateau de 24 migrants - d'origine subsaharienne - a été intercepté au même endroit. Une troisième embarcation a ensuite été secourue vers 5h47, toujours dans la même zone de l'île. Cette fois, 13 exilés maghrébins ont été pris en charge. Puis vers 10h, la Garde Civile espagnole est de nouveau intervenue auprès d'un groupe de 17 migrants maghrébins au niveau de la plage d'Es Cupinar, toujours à Formentera.

Le pic des arrivées a été atteint durant la journée du dimanche : sept embarcations, avec à bord 118 migrants, ont été recensés jusqu'à 17 heures ce jour-là. Celles-ci ont majoritairement eu lieu au niveau de Formentera mais un bateau a également été arrêté à proximité d'Es Caló des Moro, sur l'île de Majorque, ainsi qu'un autre près de l'île de Cabrera. Ce jour-là, la première embarcation a été détectée à 2h47 quand les équipes de sauvetage en mer ainsi que la Garde civile ont aidé 19 migrants originaires du Maghreb qui se trouvaient à environ 3 miles du phare de La Mola (Formentera). Le protocole a de nouveau été activé à 4h20 quand l'embarcation de 15 immigrants a été interceptée sur la route PM 820 KM, au niveau du kilomètre 1, à Es Caló (Formentera).

Depuis le début de l'année, le nombre de migrants arrivant aux îles Baléares a considérablement augmenté. Alors que les contrôles se sont renforcés sur les autres routes migratoires (Tunisie, Maroc, Mauritanie notamment), depuis 2022, celle qui relie l'Algérie à l'Espagne se déplace de plus en plus à l'est, en direction de l'archipel des Baléares, qui représente une zone moins surveillée.

En comptant les embarcations recensées ce week-end, 307 bateaux sont arrivés de manière irrégulière sur les côtes des Baléares depuis le début de l'année, ce qui porte à un total de 5 688 migrants débarqués. En 2024, 5 882 migrants étaient arrivés dans l'archipel par voie maritime, selon le rapport annuel sur la sécurité nationale du ministère de l'Intérieur.

D'après l'ONG espagnole Caminando Fronteras, "*près de 40 % des personnes qui*

s'engagent sur cette route maritime des Baléares proviennent désormais de pays autres que l'Algérie". Les autorités notent également la présence de plus en plus forte d'exilés venant d'Afrique de l'Est dans les bateaux.

D'après Caminando Fronteras, au moins 517 personnes sont décédées en 2024 sur cette route des Baléares. Au moins 300 migrants sont morts depuis janvier 2025 en tentant de rejoindre les Baléares depuis les rives du nord de l'Afrique. Elles étaient 464 en 2022, et 191 en 2021. Cette année aussi, 26 embarcations ont "*totalement disparu*" en mer, avec tous leurs passagers, estime l'ONG, en contact étroit avec des familles et des candidats au départ. Ces chiffres font de ce passage en Méditerranée la deuxième route la plus meurtrière pour l'Espagne, derrière celle des Canaries.

Ceuta

Un migrant parvient à atteindre l'enclave espagnole en parapente

Vendredi 3 octobre 2025, la Garde civile a repéré un parapente rose survolé l'enclave espagnole. Plusieurs patrouilles ont alors fouillé la zone pour retrouver l'homme mais seul l'engin volant a été découvert. Le pilote s'était volatilisé. Ce type de traversée requiert un certain niveau d'expérience. Le pilote ne présentait aucune trace d'égratignures, signe qu'il savait parfaitement manier un parapente. Mais il n'a pas fallu longtemps pour que les autorités espagnoles de ce petit territoire enclavé sur le sol marocain ne retrouvent la trace de cette personne : il s'agit d'un migrant d'une vingtaine d'années originaire d'Afrique subsaharienne. Il a été pris en charge dans le centre d'accueil de Ceuta.

Cet été, des groupes de migrants africains vivant près des enclaves espagnoles en attendant de passer clandestinement la frontière ont publié des vidéos sur les réseaux sociaux en faisant part de leur volonté d'utiliser un parapente. Certains ont même donné une marche à suivre en indiquant notamment les itinéraires à emprunter pour atteindre Ceuta par les airs. Si les arrivées de ce type sont rares, elles ne sont pas inédites sur le sol espagnol.

GRECE

La Grèce coupe des subventions destinées aux réfugiés statutaires

Le ministre grec des Migrations et de l'Asile, a dévoilé lundi 6 octobre 2025 sa réforme du système d'aides destinées aux réfugiés statutaires dans le pays. Le responsable d'extrême droite réduit drastiquement les dépenses allouées aux étrangers en situation régulière en Grèce, passant de 400 millions à 288 millions d'euros. Soit une baisse des dépenses de 30%.

Au cœur de cette réforme figure la suppression d'Helios : débuté en 2019, ce programme d'intégration de l'Organisation internationale des migrations (OIM) fournissait notamment une aide financière pour l'hébergement des exilés ou des appartements. Avec les coupes budgétaires, le programme Helios ne versera plus d'allocations de logements aux réfugiés en Grèce. Les appartements loués dans le cadre de ce dispositif dans le centre d'Athènes seront restitués aux habitants de la ville. Quant aux fonds, ils seront déplacés vers des cours de grec et des formations professionnelles pour les réfugiés.

Même si ce programme était peu accessible, car en nombre limité, il permettait néanmoins à des milliers de personnes de toucher une centaine d'euros chaque mois pour se

loger. Et il était l'un des seuls dispositifs spécifiquement dédiés à l'intégration des réfugiés dans la société grecque. En 2022, le précédent gouvernement avait déjà mis fin à un autre programme pour le logement des réfugiés. Athènes n'avait pas reconduit l'ESTIA, qui disposait de plus de 20 000 logements, malgré l'engagement de la Commission européenne de poursuivre son financement jusqu'en 2027.

"*Cette stratégie renforce la transparence des marchés publics, réduit la dépendance à l'aide sociale et réoriente les ressources vers l'emploi et l'intégration*", a déclaré le ministre. Selon le vice-ministre, la Grèce entre dans une "*nouvelle ère de politique migratoire claire*" en mettant fin à "*la logique des allocations et du séjour passif*". "*Désormais, l'accompagnement est lié à l'emploi, à l'éducation et à une véritable intégration*".

Mais même en percevant des subventions, la grande majorité des réfugiés ne parviennent pas à construire leur vie en Grèce. Sans argent, beaucoup n'arrivent pas à trouver un hébergement. De plus, la barrière de la langue et l'absence d'opportunités économiques dans un pays lourdement touché par la crise financière freinent les ambitions des exilés souhaitant s'intégrer par le travail.

Découragés par une politique migratoire de plus en plus répressive, nombreux sont les réfugiés statutaires à tenter leur chance dans un autre pays de l'Union européenne (UE).

Un congolais statutaire en Grèce depuis avril 2021, a passé plusieurs années dans le pays sans entrevoir la moindre perspective d'intégration. Il a donc décidé de s'installer en Belgique. "*On vous donne un statut mais c'est un bout de papier, on n'a aucune chance de s'intégrer et de trouver du travail. Les Grecs veulent qu'on parte*". "*J'ai frappé à de nombreuses portes, je n'ai jamais eu de travail, je cherchais en tout, technicien de surface, éboueur… On m'a chassé de partout. On me disait : 'Le travail, c'est pour les Grecs'. Je souffrais de racisme aussi. Certains faisaient le signe de croix en me voyant à Thessalonique, comme si j'étais le diable*".

Mais l'installation dans un autre pays de l'UE n'est pas sans risque : selon le règlement Dublin, un réfugié statutaire ne peut pas redéposer un dossier d'asile dans un autre pays. Les personnes venues de Grèce sont donc généralement déboutées et risquent d'être renvoyées sur le sol grec.

Lesbos

Quatre corps retrouvés au large de Lesbos et 34 rescapées

Les garde-côtes grecs ont découvert mardi 7 octobre 2025 "*quatre corps au large du golf de Gera à Lesbos tandis que 34 personnes ont été retrouvées sur une côte proche*" selon une responsable du bureau de presse de la police portuaire. L'identification des victimes et des rescapés est en cours, a-t-elle ajouté sans donner plus de précisions. L'embarcation de migrants a échoué sur un rocher près de la côte avant de commencer à couler. Des vents de 60 km/h soufflaient dans la région et "*la hauteur de vagues était à un mètre et demi*". Les rescapés, majoritairement des ressortissants de pays africains, ont été transférés dans le centre d'accueil et d'enregistrement de Lesbos.

Naufrage en mer Égée : le corps d'une femme retrouvée, 17 migrants secourus

Les garde-côtes grecs ont annoncé dimanche 5 octobre 2025 avoir secouru 17 migrants après que leur embarcation a coulé près de l'île de Lesbos. Le corps d'une femme a été retrouvé, la victime s'est sans doute noyée. Les migrants "*ont été retrouvés près des restes de leur bateau*", a déclaré une porte-parole des garde-côtes. "*Ils ont dit qu'il y avait une femme dans l'eau. Elle a été retrouvée après une recherche menée par des navires des garde-côtes et un hélicoptère Frontex, et envoyée au centre de santé de Plomari [*à Lesbos*]*".

Depuis le pic migratoire de 2015, les îles grecques face aux côtes turques (Lesbos, Chios, Kos, Leros, Samos) font face à de nombreuses arrivées illégales. Selon le HCR, 2 600 migrants sont arrivés à Lesbos depuis le début de l'année 2025, 3 800 à Samos ou encore 2 500 à Rhodes. Mais en 2025, le nombre de migrants partant des côtes turques a diminué au profit d'un autre itinéraire : la route de Tobrouk. Cette route migratoire passe par l'est de la Libye et place de fait la Crète en première ligne. Cet été, plus de 13000 migrants ont débarqués en Crête et à Gavdos, contre 4 935 en 2024, selon le HCR.

IRLANDE

L'Irlande propose entre 2 500 et 10 000 euros aux migrants qui abandonnent leur demande d'asile et acceptent de rentrer chez eux

Le ministre irlandais de la Justice, des Affaires intérieures et des Migrations a annoncé lundi 29 septembre 2025 "*une nouvelle mesure incitative pour encourager les 'retours volontaires'*". Il a signé un décret afin d'augmenter le montant de "*l'aide à la réintégration pour les personnes qui retirent leur demande de protection internationale et quittent l'Irlande volontairement*". Il propose aux exilés d'abandonner leur demande d'asile en cours de traitement, de quitter l'Irlande et de rentrer dans leur pays, en échange d'une aide financière de 2 500 euros par personne, et jusqu'à 10 000 euros pour une famille. Pour les exilés en procédure d'appel - après une première demande d'asile déboutée -, ce montant s'élève à 1 500 euros par personne, et 6 000 euros pour une famille. Les migrants concernées sont ceux ayant déposé un dossier de protection avant le 28 septembre 2025, ceux qui demandent l'asile après cette date ne pourront pas bénéficier du dispositif. "*Nous devons alléger la pression sur notre système de protection internationale en réduisant le nombre de personnes qui, dans le cadre de la procédure, n'obtiendront pas gain de cause*", déclare-t-il.

Les demandes de retour pourront être refusées si la personne court un risque en rentrant dans son pays. Le but de cette mesure est d'augmenter les expulsions d'étrangers présents en Irlande, mais également de réduire les coûts liés à l'examen des dossiers d'asile. "*Actuellement, le coût moyen du traitement d'une demande de protection internationale est estimé à 122 000 euros par personne. Ce montant comprend les frais d'hébergement et de nourriture, les prestations sociales, les soins de santé et l'éducation*", explique le ministère de la Justice, des Affaires intérieures et des Migrations.

Le "*retour volontaire*" en Irlande, comme dans plusieurs pays européens, est en théorie réservé aux personnes en situation irrégulière. En Irlande, près de 1 200 sans-papiers ont bénéficié d'un "*retour volontaire*" depuis janvier, contre 550 à la même période de 2024, selon les données des autorités. Dublin paye ainsi le billet d'avion de ces migrants qui rentrent dans leur pays, et apporte une aide financière de 1 200 euros par personne, et 2 000 euros par famille. "[Les personnes migrantes] *peuvent rentrer chez elles dans la dignité et avec les moyens de se réinstaller dans leur pays d'origine et d'y construire leur avenir*".

Avec l'élargissement de ce dispositif aux demandeurs d'asile, le gouvernement espère "*alléger la pression exercée sur le système par le nombre élevé de demandes reçues en*

2023 et 2024". Depuis 2022, le nombre de personnes qui demandent une protection en Irlande n'a cessé d'augmenter : cette année-là, on comptait 11 598 dossiers déposés, ce qui constituait déjà un record. En 2023, Dublin a enregistré 13 264 demandes, et 18 651 en 2024.

Mais cette nouvelle mesure inquiète les humanitaires. Le Conseil irlandais pour les réfugiés (IRC), une association qui fournit une aide juridique aux exilés, a jugé ce dispositif "*contraire à l'éthique et inapproprié*". "*Leur proposer par courriel, alors que leur dossier est en cours, qu'une décision est en suspens, alors que beaucoup d'entre eux attendent depuis des mois, voire des années, une aide financière pour les encourager à rentrer dans leur pays est extrêmement préoccupant*", affirme Nick Henderson, directeur général de l'IRC. Le responsable associatif a qualifié cette politique de "*particulièrement inquiétante*", alors que 30 % des appels en 2024 ont abouti. "*Les personnes ont un droit légal de faire appel, et c'est fondamental pour toute procédure de protection internationale*", a-t-il déclaré.

ITALIE

Lampedusa

Douze ans après, l'ile reste traumatisée par le naufrage du 3 octobre 2013, qui a fait près de 400 morts

Pendant 30 ans, ce gynécologue de formation, Pietro Bartolo, a été en première ligne dans l'accueil des migrants débarqués sur l'île italienne après une périlleuse traversée de la Méditerranée. "Au total, entre 1991 et 2019, j'ai rencontré 350 000 personnes", explique cet homme de 69 ans. Dans son salon, dans une vitrine, celui qu'on surnomme "*le médecin de Lampedusa*" a rassemblé les innombrables prix qu'il a reçus ces dernières années. Au milieu, trône une photo de sa rencontre avec le Pape François, grand défenseur des exilés pendant son pontificat – il s'était même rendu à Lampedusa en juillet 2013, quatre mois après son élection.

"*Lors du premier débarquement en 1991, j'ai été surpris, je ne savais pas ce qu'il se passait*", se remémore-t-il. À partir de cette date, il assistera à toutes les arrivées de migrants pour prodiguer les premiers soins. En 2011, au moment des printemps arabes, les Tunisiens débarquent massivement sur l'île italienne située à 150 km de leurs côtes. C'est le début d'une nouvelle route migratoire : depuis, les arrivées n'ont jamais cessé.

Un autre bond est enregistré en 2016 à Lampedusa. "*Je ne m'arrêtais jamais, j'étais appelé nuit et jour pour venir au port à cette période*", dit-il. Cette année-là, 181 000 débarquements sont recensés sur ce territoire italien perdu au milieu de la Méditerranée, un chiffre jamais enregistré dans le passé. Mais ce qu'il n'oubliera jamais, ce sont les corps qui s'échouent sur l'île italienne. Face à l'étendue des dépouilles qui arrivent, il s'improvise légiste pour l'identification des cadavres. "*J'ai voulu être gynécologue pour donner la vie et j'ai travaillé pendant 30 ans sur la mort*", regrette le médecin.

Le 3 octobre 2013 est une date clé pour les habitants de Lampedusa. Cette nuit-là, au moins 368 personnes ont péri noyées après que leur chalutier surchargé a coulé au large de l'île - et 155 ont survécu. D'autres naufrages suivront mais celui-ci est le premier de cet ampleur dans la région. Et le souvenir reste douloureux. Dans les rues de la ville, difficile de passer à côté de ce drame. Des plaques apparaissent à différents endroits – en bas des immeubles notamment - et un monument portant le nom des victimes a été érigé sur une place de la municipalité.

"*Quand je suis arrivé au port, j'ai vu 111 sacs mortuaires*", se souvient

"*le médecin de Lampedusa*". Il est alors chargé de récolter tous les éléments qui faciliteront l'identification des morts. "*Je devais mettre des chiffres devant les cercueils mais ce sont des personnes, des êtres humains, pas juste des numéros*", insiste-t-il.

Lorsqu'elle évoque son mandat à la mairie de Lampedusa de 2012 à 2017, l'ancienne édile s'arrête rapidement sur ce terrible accident. "*Rien n'était prévu à l'époque pour gérer ce genre de situation*". Devant l'ampleur de la tâche, la maire fait à l'époque appelle à d'autres communes pour aider à enterrer les dépouilles, le cimetière de Lampedusa n'étant pas assez grand. Après ce drame, elle met en place un protocole pour s'occuper des corps. Désormais, c'est le centre d'accueil de l'île qui prend en charge cette question.

En 2013, toute la ville est mise à contribution : des habitants accueillent des survivants et des commerçants distribuent gratuitement des vivres.

Au cimetière de la ville, un carré est réservé aux exilés morts lors de la traversée. Des croix jaillissent de terre, certaines ornées d'un bouquet de fleurs, le tout sous un imposant tableau représentant la mer et le soleil couchant. Là aussi, une plaque rappelle le naufrage du 3 octobre 2013.

Au lendemain du drame et devant l'alignement des cercueils, les chefs d'États de l'Union européenne (UE) avaient déclaré : "*Plus jamais ça en Europe !*". Quelques semaines plus tard, l'UE lançait l'opération de secours Mare Nostrum, en Méditerranée centrale : cinq bâtiments de la marine militaire ainsi que des moyens aériens surveillaient en permanence cette zone maritime pour venir en aide à toute embarcation en difficultés. Mais cette initiative ne dure qu'un an, et est remplacée au fil des années par des dispositifs européens moins ambitieux.

Quelques jours après le naufrage du 3 octobre 2013 qu'il l'a profondément marqué, le médecin reçoit un nouveau coup de téléphone pour accueillir neuf survivants, tous Syriens, d'un autre accident en mer. "*Un rescapé m'a raconté qu'au moment où le bateau a coulé, il a mis son bébé sur le torse, a pris son enfant âgé de trois ans dans un bras et sa femme dans l'autre. Au bout d'un moment, épuisé, il a dû faire un choix et a lâché le petit de trois ans. Les secours sont arrivés cinq minutes après*", relate l'homme aujourd'hui retraité. *J'ai éclaté en sanglots lorsqu'il m'a expliqué son histoire*", assure-t-il 12 ans plus tard.

Quelques heures après, il retourne au ponton et prie Dieu – alors qu'il n'est pas croyant – de ne pas trouver un autre enfant dans le premier sac mortuaire qu'il ouvrira. "*Et c'était un enfant de trois ans. Son visage me hante encore aujourd'hui, je me souviens précisément de la manière dont il était habillé. Je pense à lui toutes les nuits*". C'est cet enfant qui le poussera à entrer en politique, dit-il. En 2019, il est élu député européen. "*Je voulais changer les choses concrètement et j'espère avoir un peu réussi*". En 2024, son mandat prend fin mais pas son engagement : il fait le tour des écoles d'Europe pour sensibiliser sur la question migratoire. "*Je n'ai pas pu sauver cet enfant, mais je peux sauver les autres*", veut-il espérer.

PAYS-BAS

Les Pays-Bas en passe d'ouvrir un centre de retour en Ouganda pour les demandeurs d'asile déboutés

Jeudi 25 septembre 2025, les deux pays ont signé, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies à New-York, une lettre d'intention visant à créer un centre de retour en Ouganda pour les demandeurs d'asile déboutés aux Pays-Bas. Le plan vise les personnes déboutées de l'asile et originaires de pays voisins de l'Ouganda qui doivent quitter les Pays-

Bas mais qui "*ne le font pas volontairement*" ou lorsque "*le retour forcé direct vers leur pays d'origine échoue ou ne peut être mis en œuvre dans un délai raisonnable*", indique le ministère néerlandais de l'Asile et de la Migration.

"*Les personnes concernées seront hébergées temporairement en Ouganda dans un centre d'accueil. De là, elles devront retourner dans leur pays d'origine*". "*Comme aux Pays-Bas, l'objectif est que ces personnes retournent volontairement d'Ouganda, où une aide au rapatriement leur sera à nouveau proposée*".

Les centres de transit construits en Ouganda seront "*conformes au droit national, européen et international*", et "*les modalités juridiques et pratiques seront élaborées avec le plus grand soin et dans le respect des droits de l'Homme*", assure le ministère néerlandais de l'Asile et de la Migration. "*Nous devons nous concentrer davantage sur ce qui est réalisable, plutôt que sur ce qui ne l'est pas. C'est pourquoi nous prenons cette mesure avec l'Ouganda pour maîtriser les flux migratoires. Il est évident que les droits humains des personnes qui retournent dans leur pays d'origine via l'Ouganda seront protégés*", insiste le ministre. Pour l'heure, seuls les principaux contours de cet accord ont été esquissés. La lettre d'intention doit aboutir à "*un projet pilote à petite échelle impliquant un centre de transit pour un nombre limité de ressortissants étrangers devant quitter les Pays-Bas*". Avec ce partenariat, "*les Pays-Bas démontrent leur rôle de pionnier en Europe en matière de solutions innovantes pour maîtriser les flux migratoires*", se félicite le ministère néerlandais de l'Asile et de la Migration.

Lors de l'annonce de ce projet en octobre 2024, les défenseurs des droits avaient fait part de leur inquiétude en rappelant notamment que l'Ouganda est régulièrement critiqué pour son bilan en matière de droits de l'Homme. "*Je suis sous le choc : alors que Londres vient de mettre un terme à son projet avec le Rwanda, on discute exactement de la même chose ici*", s'était insurgé à l'époque le directeur exécutif de la Fondation pour les droits de l'homme (FHRI), une organisation ougandaise de la société civile. "*Il n'est effectivement pas juste qu'un demandeur d'asile soit renvoyé dans un pays dont le bilan en matière de droits de l'Homme est très discutable. Par ailleurs, tout le monde connaît le principe du non-refoulement d'un individu, quel qu'il soit, vers un pays ou vers une région où celui-ci risque d'être maltraité. L'envoyer en Ouganda, c'est donc rendre très probable le risque qu'il soit persécuté, ce qui serait pour le moins malvenu. J'invite donc le gouvernement néerlandais à reconsidérer cette mesure !*", avait-il poursuivi.

L'accord entre La Haye et Kampala intervient avant les élections prévues fin octobre aux Pays-Bas, à la suite de la chute du gouvernement néerlandais lorsque le dirigeant d'extrême droite a retiré son parti de la coalition au pouvoir après un désaccord sur les règles d'asile. Il a en effet exigé des restrictions drastiques en matière d'asile, notamment un gel des demandes, des limites au regroupement familial et l'arrêt de la construction de nouveaux centres d'accueil.

L'immigration à nouveau au centre du débat politique aux Pays-Bas

Lors de la manifestation anti-immigration organisée le 20 septembre 2025 à La Haye, près d'Amsterdam, la police a répondu par des gaz lacrymogènes et des canons à eau face aux jets de pierre, de bouteilles et de fumigènes des protestataires. Les vitres des bureaux du Parti de gauche D66 ont été brisées, et au moins quatre policiers et sept journalistes ont été blessés. Les manifestations avaient répondu à l'appel d'une activiste et influenceuse d'ultradroite de 26 ans, sur les réseaux sociaux.

Le leader du D66, a déclaré aux médias que les dégâts étaient considérables et a dénoncé l'attaque de son parti. "*Si vous pensez pouvoir nous intimider, vous vous trompez.*

Nous ne laisserons jamais des émeutiers extrémistes nous priver de notre beau pays". Ont condamné cette violence : les membres du gouvernement, ainsi que le chef de file de l'extrême-droite, qui a qualifié les manifestants d'"*idiots*", rappelant que la violence contre la police était "*totalement inacceptable*". Le ministre néerlandais de la Justice, du parti VVD, a rappelé que le droit de manifester n'était pas un droit à la violence contre les forces de l'ordre. Selon un porte-parole du syndicat néerlandais de la police ACP, le niveau de violence et de menaces était tel que les policiers étaient sur le point de recourir à leurs armes.

Les Pays-Bas sont actuellement dans une période de transition politique. Le Parti pour la liberté (PVV) d'extrême droite a quitté le gouvernement de coalition début juin suite à des désaccords sur la question de l'immigration. Il avait remporté les dernières élections législatives en 2023, mais n'avait pas réussi à prendre la tête du gouvernement. En revanche, il avait été contraint de rejoindre une coalition plus large, qui n'a pas tenu plus de 11 mois avant de s'effondrer. Ses partenaires de coalition s'étaient opposés aux projets du PVV en matière d'asile. Ce projet comporte dix mesures sur l'asile, notamment le gel des demandes, l'arrêt de la construction de centres d'accueil et la limitation du regroupement familial. Le PVV a également appelé à l'élargissement des mesures d'expulsion, y compris pour les ressortissants syriens. Le Premier ministre a convoqué de nouvelles élections pour le 29 octobre 2025. La coalition était composée du PVV, une première en 18 ans d'existence pour le parti, ainsi que du parti libéral VVD, du parti centriste NSC et du nouveau parti BBB, formé par des agriculteurs. Lors de son entrée en fonction, la coalition avait promis de réduire considérablement l'immigration et de mettre en œuvre une politique d'asile stricte, mais des restrictions constitutionnelles et juridiques ont entravé certains des projets les plus ambitieux du PVV.

Lors de la manifestation à La Haye, nombre de participants, habillés en noir et le visage couvert, ont brandi des drapeaux néerlandais ou des drapeaux associés à des groupes d'extrême droite, notamment le "*drapeau du prince*", un drapeau orange, blanc et bleu du mouvement national-socialiste néerlandais NSB. A La Haye, les manifestants ont non seulement exigé des politiques migratoires plus strictes, mais aussi réclamé davantage de logements abordables, qui sont devenus rares aux Pays-Bas, tant pour les résidents néerlandais que pour les demandeurs d'asile dans l'attente que leur dossier soit traité.

Les procédures sont notamment *très longues dans les cas du regroupement familial*, note le Service néerlandais de l'immigration et de la naturalisation (IND). Les familles qui tentent de faire venir aux Pays-Bas leurs enfants biologiques de moins de 18 ans et qui ont déposé une demande en août 2023 ont dû attendre jusqu'en septembre 2025, soit plus de deux ans, avant que l'IND ne commence à traiter leur demande.

Faire venir un membre de sa famille âgé de plus de 18 ans prend encore plus de temps, avec deux ans et deux mois d'attente pour les familles qui ont déposé une demande en juillet 2023. Et pour les personnes ayant déposé une telle demande en août dernier, l'IND estime qu'elles devront attendre jusqu'en juin 2028 avant que le traitement de leur demande ne débute. Les délais d'attente moyens pour obtenir l'asile sont également longs. Un demandeur peut devoir attendre 11 semaines pour le premier entretien et 79 semaines pour le deuxième entretien.

En juin, l'IND a repris l'examen des demandes d'asile de ressortissants syriens, après une suspension de six mois suite à la chute de l'ancien régime de Damas. Aujourd'hui, les Syriens qui peuvent prouver qu'ils courent un risque sous le nouveau gouvernement intérimaire, par exemple les membres de la communauté LGBTQ+ ou des personnes de la minorité alaouite, peuvent encore bénéficier d'une protection. Pour les autres, le gouvernement néerlandais estime que la situation est désormais "*moins dangereuse*" en Syrie. Une nouvelle

évaluation des personnes bénéficiant actuellement d'une protection pourrait intervenir à partir de janvier prochain.

En attendant les prochaines élections, les Pays-Bas viennent aussi de signer un accord préliminaire avec l'Ouganda pour y ouvrir un centre de transit pour les demandeurs d'asile déboutés originaires d'Afrique, bien que les questions juridiques et logistiques restent en suspens. Ce projet est critiqué par les organisations de défense des droits humains. Le projet en est encore à ses débuts et doit encore être ajusté au droit néerlandais, européen et international.

L'Organisme central pour les demandeurs d'asile (COA) gère environ 300 centres d'accueil pour les demandeurs d'asile aux Pays-Bas. Le principal centre se trouve à Ter Appel, dans le nord-est du pays, près de la frontière allemande. C'est ici qu'une personne doit se présenter pour déposer sa demande avant d'y être hébergée pendant trois à dix jours. Après avoir passé un examen médical, les demandeurs peuvent être transférées vers d'autres centres plus adaptés, en fonction de leurs besoins. La plupart des demandeurs d'asile adultes séjournent dans un centre d'accueil (AZC) jusqu'à ce qu'un logement leur soit attribué dans une commune. En 2024, les Pays-Bas ont reçu 3,3 % de toutes les demandes d'asile en Europe. Mesuré par rapport au nombre d'habitants, le pays se classe au 14e rang. Selon les chiffres de l'Agence européenne pour l'asile, la majorité des demandeurs d'asile étaient des Syriens (35 %).

Manifestation anti-migratoire

Comme dans de nombreux pays d'Europe, le débat s'enflamme aux Pays-Bas ces derniers mois sur les questions migratoires. Samedi 20 septembre 2025, des milliers de personnes, vêtues de noir, ont participé à une manifestation à La Haye organisée par un activiste d'extrême droite réclamant des politiques d'immigration plus strictes et une répression contre les demandeurs d'asile. Le rassemblement a viré à l'émeute : environ 1 500 personnes se sont rassemblées sur une autoroute urbaine traversant la capitale néerlandaise où des émeutiers ont affronté les forces de l'ordre, jetant des pierres et des bouteilles sur elles et mettant notamment le feu à une voiture de police sérigraphiée. La police a fait usage de canons à eau et de gaz lacrymogène pour les disperser. Les manifestants s'en sont également pris au local d'un parti politique, le D66 (social-démocrate, centre), dont les vitres ont été brisées. Il n'y avait personne dans les locaux à ce moment. Un petit groupe d'émeutiers s'est aussi dirigé vers le complexe du Parlement néerlandais, actuellement clôturé en raison de travaux de rénovation qui durent depuis des années. La police les a empêchés d'accéder à la zone largement déserte. "*Des images choquantes et bizarres d'une violence éhontée à La Haye, après qu'une manifestation a dégénéré*", avait déclaré le Premier ministre par intérim.

PORTUGAL

Le Parlement adopte une loi qui durcit les conditions d'entrée dans le pays

Une semaine après sa présentation par le gouvernement, la réforme de la loi sur l'immigration a été adoptée mardi 30 septembre 2025 par le Parlement portugais, avec les voix du camp gouvernemental et de l'extrême droite. Le texte est une version amendée de celui voté en juillet 2025, qui s'était heurté à un véto présidentiel en raison des objections soulevées par la Cour constitutionnelle concernant les dispositions sur le regroupement familial. Lors du débat précédant le vote, le porte-parole du gouvernement, a défendu la réforme en affirmant que "*le temps d'une immigration irresponsable est terminé*", tout en soulignant la nécessité de "*contrôler et réguler les flux pour pouvoir intégrer avec humanisme*".

La nouvelle loi maintient un délai minimum de deux ans de résidence légale avant

de pouvoir demander un regroupement familial, comme stipulait l'ancien texte. Toutefois, la dernière version de cette réforme prévoit des exceptions permettant de raccourcir ce délai, notamment pour les couples mariés, voire de le supprimer lorsqu'il s'agit d'enfants mineurs. La disposition réservant les visas de recherche d'emploi aux travailleurs hautement qualifiés est maintenue, ainsi que celle qui met fin à la possibilité pour les Brésiliens, le plus important contingent immigré, de régulariser leur situation après leur arrivée au Portugal avec un visa touristique. Le paquet de mesures voté en juillet prévoyait également la création d'une nouvelle unité au sein de la police nationale, chargée de lutter contre l'immigration illégale et d'organiser les expulsions. Cette disposition est entrée en vigueur.

En revanche, un troisième volet de cette réforme portant sur les conditions d'accès à la nationalité portugaise reste toujours en discussion.

"*Ceci n'est pas la loi initiale que nous avions proposée, mais elle poursuit l'objectif de réguler l'immigration de façon humaniste*", avait déclaré la semaine dernière en conférence de presse le ministre et porte-parole du gouvernement, en estimant que cette réforme était "*urgente, nécessaire et importante*". "*Il faut des règles et un contrôle. C'est important pour le Portugal, pour les Portugais, mais aussi pour que les citoyens étrangers et les immigrants soient accueillis dignement*".

Arrivé au pouvoir en avril 2024, le gouvernement minoritaire de droite a décidé de durcir la politique migratoire. L'an dernier, l'exécutif avait déjà abrogé une disposition qui permettait à tous les immigrés de demander leur régularisation en prouvant qu'ils travaillaient depuis au moins un an et cotisaient à la sécurité sociale, même s'ils étaient entrés sur le territoire avec un visa touristique.

Fin 2024, le nombre d'étrangers établis au Portugal a dépassé 1,5 million, soit environ 15% de la population totale et près de quatre fois plus qu'en 2017.

Longtemps pays d'accueil, le Portugal bénéficiait d'une politique migratoire parmi les plus ouvertes d'Europe. Pendant de nombreuses années, les migrants pouvaient obtenir un statut légal en travaillant, en créant une entreprise ou en étant freelance, qu'ils soient entrés de manière régulière ou non dans le pays. La loi adoptée en 2018 par l'ancien gouvernement socialiste qui permettait aux immigrés de demander une régulation s'ils prouvent avoir travaillé depuis au moins un an en cotisant pour la sécurité sociale, a ainsi été abrogée en juin 2024.

EUROPE

ROYAUME-UNI – FRANCE

Les traversées continuent, Londres annonce l'expulsion de 26 migrants vers la France

Dans la nuit du 8 au 9 octobre 2025, plusieurs tentatives de traversée de la Manche ont été recensées. 1 075 migrants, à bord de 15 bateaux, sont arrivés au Royaume-Uni mercredi 8 octobre, après plusieurs jours d'accalmie. Les dernières arrivées avaient été enregistrées le 2 octobre 2025 avec 176 migrants débarqués en Angleterre.

Depuis l'entrée en vigueur de l'accord "un pour un", en août 2025, 26 personnes au total ont été renvoyées en France par les autorités britanniques, d'après le Home office publié jeudi 9 octobre 2025. Selon l'Ofii, l'Office français de l'immigration et de l'intégration,

qui supervise le versant français de cet accord, plusieurs Afghans, Érythréens, Somaliens et au moins un Syrien, un Libyen, un Indien et un Vietnamien font partie des réadmis. "*Plusieurs vols vers la France sont prévus dans les prochains jours et les prochaines semaines*", indiquent les autorités britanniques.

Neuf migrants sont "*entrés au Royaume-Uni cette semaine via la France*", dans le cadre de cet accord, ajoute le ministère britannique de l'Intérieur.

Mais ce projet pilote ne semble pas décourager les exilés de tenter leur chance en traversant la Manche. Même si, selon la BBC, depuis le début de 2025, les autorités françaises affirment avoir empêché plus de 17 600 tentatives de traversée, 35 476 migrants sont parvenus à atteindre les rives britanniques par "small boats", contre 26 612 l'an dernier au même moment. Ce chiffre n'avait jamais été atteint à cette période de l'année. Même en 2022 – année record avec 45 000 arrivées au total – où 33 712 personnes avaient rejoint le Royaume-Uni par voie maritime du 1er janvier au 8 octobre.

Accord franco-britannique : un collectif dénonce "un marchandage cynique de vies humaines"

Des responsables associatifs ainsi que des citoyens français et britanniques réunis au sein d'un collectif dénoncent dans une tribune publiée dans Le Monde l'accord franco-britannique "un pour un" conclu en juillet dernier pour tenter d'enrayer les traversées illégales. Les défenseurs des droits craignent qu'il ne remette en cause le droit d'asile et précarise d'avantage la situation des exilés. Entretien avec Stella Bosc, responsable communication de l'Auberge des Migrants, une association qui opère dans le nord de la France et qui est signataire de la tribune.

Dès son annonce à l'issue du sommet franco-britannique du 10 juillet entre le président français et le Premier ministre travailliste, le « projet pilote » d'échange de migrants entre les deux pays avait essuyé de vives critiques d'ONG et d'associations de défense des droits des étrangers. Son entrée en vigueur le 6 août 2025, suivie en septembre des premières expulsions, n'a pas fait faiblir la contestation comme en témoigne la tribune publiée dans Le Monde mercredi 8 octobre 2025.

Parmi les cosignataires, l'Auberge des Migrants intervient sur le terrain à Calais et dans le nord de la France auprès des personnes exilées bloquées à la frontière franco-britannique à travers une aide matérielle, un soutien et des actions de plaidoyer. La responsable communication et porte-parole de l'Auberge des migrants, revient sur les craintes et vives critiques adressées à cet accord franco-britannique.

Dans cette tribune, le collectif dénonce la remise en cause par l'accord franco-britannique du droit d'asile ainsi que des conventions internationales. Comment cette rupture avec le droit d'asile s'opère ?

Auberge des migrants : Les personnes migrantes qui déposent une demande d'asile doivent avoir une évaluation individuelle. Cela ne doit pas se faire de manière aléatoire. Parmi les critères publiés par le Home Office pour pouvoir obtenir l'asile se trouve la question de la nationalité et des quotas ont été fixés. Selon nous, c'est une manière de bafouer le droit d'asile qui devrait permettre à toutes les personnes d'avoir une évaluation propre de leur parcours. Nous refusons que le droit d'asile soit transformé en loterie.

Avec cet accord, le fait de traverser en "small boat" est considéré comme un acte quasi criminel et les personnes arrivées au Royaume-Uni par ce biais risquent d'être enfermées dans l'attente de leur renvoi vers la France.

Normalement quand on subit des persécutions, on est censé pouvoir fuir ce danger par tous les moyens et déposer sa demande d'asile. Ici à l'inverse, les exilés que nous rencontrons à la frontière ne sont pas considérés ni traités comme de potentielles personnes pouvant bénéficier de protection internationale ou du statut de réfugié. Elles n'ont plus l'opportunité de déposer leur demande de protection une fois arrivée au Royaume-Uni, alors même que quasiment 70% des demandes d'asiles sont acceptées une fois arrivé dans le pays.

Les personnes qui peuvent demander l'asile depuis la France et font la demande n'ont aucune protection et sont soumises aux même conditions que les autres migrants, c'est-à-dire aux violences policières, aux risques d'interpellation, à une grande précarité… Au minimum, ce qu'on aurait pu attendre, c'est qu'il y ait un visa temporaire avec une prise en charge de ces personnes-là. Elles se retrouvent en attente et ne peuvent pas traverser sous peine d'être criminalisées. Sauf qu'en réalité, quand on est dans des situations de grande précarité et qu'il n'y a pas de choix, nombreux tentent tout de même la traversée au risque d'être renvoyés.

Pour quelles raisons jugez-vous cet accord "irréalisable" ?

Dans les faits, il ne peut pas fonctionner car les personnes vont continuer à traverser, peu importe les risques d'enfermement à l'arrivée. Et les migrants expulsés vers la France, après quelques jours passés dans un centre d'hébergement d'urgence, vont vouloir retenter la traversée. C'est un double risque sachant qu'elles ont déjà risqué leur vie une première fois pour aller au Royaume-Uni. C'est un cercle infernal.

Les critères pour obtenir le droit d'asile ne sont pas du tout adaptés aux profils des demandeurs. Parmi les filtres réclamés par le Home Office pour prétendre au droit d'asile figure le fait de ne pas être venu illégalement par "small boat", de ne pas avoir tenté d'obtenir un statut de réfugié ailleurs en Europe, d'avoir passé six mois consécutifs sur les cinq dernières années au Royaume-Uni de manière légale… Presque aucun migrant ne coche ces cases et cela n'est évidemment pas en accord avec les enjeux de l'asile que l'on connaît. En fait, ce sont des critères qui permettent aux gouvernements de dire qu'ils ouvrent un point légal mais qui n'est pas inapplicable. C'est de l'ordre de l'absurde, mais les impacts pour les migrants sont bien réels en revanche.

Pourquoi utilisez-vous le terme de "marchandage" et qu'est-ce que cela implique par conséquent ?

C'est un terme assez parlant d'un point de vue politique : cet accord vise à faire de la communication politique, c'est un accord marchand. Il n'y a pas de réelle volonté de gérer l'immigration à travers ces renvois, c'est en réalité un espèce de marchandage qui a eu lieu entre ces deux États. D'un côté, on a l'opinion publique que veut rassurer le ministre britannique au vu de la situation politique en Angleterre. Et de l'autre côté, le président français qui prend des enveloppes de ce pays pour gérer le dossier.

Nous parlons de marchandage, une notion généralement utilisée pour parler d'objets, car finalement avec cet accord, on prend les migrants pour des pions en les échangeant comme si cela n'avait aucun impact. On est dans une logique quasiment de troc, dont la matière est l'humain. Pour nous, derrière cet accord, il y a une déshumanisation qui est très alarmante. C'est une vie contre une autre.

Les gouvernements des deux pays sont accusés par votre collectif de faillite politique portant la responsabilité de "drames évitables". Quels reproches adressez-vous aux politiques dans la gestion de la question migratoire dans la Manche ?

On dénonce l'hypocrisie et l'instrumentalisation des vies humaines pour des

calculs politiques qui sont de l'ordre de la diplomatie plus que de la protection internationale et du droit. C'est encore un nouvel accord qui se rajoute à 35 ans de politiques migratoires qui se disent dissuasives. Mais en réalité, on voit très bien que malgré la répression, malgré la fermeture des frontières, les personnes qui cherchent à rejoindre le Royaume-Uni continuent de traverser. Il n'y a pas de corrélation entre la fermeture des frontières et les politiques dites répressives, et le nombre de tentatives de traversées. Cela ne fonctionne pas et c'est même l'inverse qui se produit car le nombre de morts est en augmentation.

Il y a quelque chose de complètement absurde dans l'idée d'expulser les camps de migrants, avec les mêmes personnes, au même endroit, toutes les 48 heures. Cet argent public injecté actuellement dans la gestion mortifère des frontières pourrait être utilisé différemment en réallouant ces fonds dans des services publics, dans l'accueil, notamment.

Il n'y a pas de réelle volonté des gouvernements de gérer cette question migratoire car elle leur sert de bouc émissaire. On donne l'impression aux citoyens que les migrants coûtent de l'argent à l'État, qu'ils prennent les aides sociales, etc. C'est une théâtralisation de l'autorité pour rassurer l'opinion publique. On met un problème qu'on a soi-même construit à l'agenda politique pour garder le contrôle dessus.

ROYAUME-UNI

Le Royaume-Uni veut durcir les conditions d'obtention du titre de séjour permanent

La ministre de l'Intérieur britannique a annoncé lundi 29 septembre 2025 le durcissement des conditions d'obtention du titre de séjour permanent au Royaume-Uni. Les "*migrants arrivés légalement devront contribuer à la société pour mériter leur droit de rester*" dans le pays a affirmé le Parti travailliste. La ministre de l'Intérieur a détaillé sa proposition devant les militants du parti travailliste réunis à Liverpool. Selon le projet du gouvernement - qui doit encore être voté -, pour obtenir un titre de séjour permanent, les personnes arrivées légalement au Royaume-Uni devront avoir un emploi, un casier judiciaire vierge, cotiser à la sécurité sociale, maîtriser un niveau élevé d'anglais, ne pas percevoir d'aides sociales et faire du bénévolat à l'échelle locale.

Actuellement, les personnes qui ont travaillé cinq ans au Royaume-Uni ou ont un membre de leur famille - conjoint, parent… - sur place peuvent demander un titre de séjour permanent. Elles obtiennent le droit de vivre sur place, travailler, percevoir des aides. "*Sans contrôle, nous ne pourrons pas avoir les conditions dans lesquelles notre pays peut être ouvert, tolérant et généreux*", a déclaré la ministre. "*Vous devez mériter le droit de vous installer dans ce pays pour de bon*".

Cette annonce survient quelques jours après que la formation d'extrême droite Reform UK, largement en tête dans les sondages d'opinion, a promis de supprimer le titre de séjour permanent si elle accédait au pouvoir. Le parti veut obliger les migrants - y compris ceux déjà régularisés - à demander un visa tous les cinq ans. Dimanche 28 septembre 2025, le premier ministre, de plus en plus critiqué dans son propre camp, s'en est pris frontalement à Reform UK, jugeant le projet du parti "*immoral*" et "*raciste*".

Dans son discours, la ministre de l'intérieur, née dans une famille originaire du Pakistan, a quant à elle fustigé la montée d'un "*ethno-nationalisme*" au Royaume-Uni et a dénoncé les "*fausses promesses*" de Nigel Farage. Elle a appelé à se battre "*pour un Royaume-Uni plus grand et pas pour une Angleterre racornie*", en référence aux manifestations anti-migrants qui ont essaimé dans le pays cet été. Mais la ministre de l'Intérieur a aussi estimé qu'il fallait "*comprendre* (...) *pourquoi certains pensent que ce pays ne fonctionne pas*". L'exécutif travailliste multiplie les mesures pour lutter contre l'immigration régulière et

irrégulière, en particulier l'arrivée de migrants par la Manche. Il a déjà annoncé qu'il comptait relever le niveau de diplôme exigé pour obtenir un visa de travail et qu'il rallongerait de cinq à dix ans le temps nécessaire passé sur le territoire pour obtenir un titre de séjour permanent. L'an dernier, 163 000 personnes ont obtenu un tel titre, soit une hausse de 35% sur un an.

Mais les traversées de la Manche ne diminuent pas. Plus de 33 000 personnes sont arrivées sur les côtes britanniques depuis début janvier, un chiffre record à ce stade de l'année. Samedi 27 septembre 2025, près de 900 exilés, à bord de 12 canots, ont atteint les rives britanniques dont 125 sur un seul bateau, du jamais vu.

Création d'une carte d'identité numérique obligatoire

Après 70 ans sans carte d'identité obligatoire, le gouvernement travailliste impose une pièce d'identité digitale pour justifier qu'on peut travailler et résider dans le pays. Un projet déjà tenté dans les années 2000 abandonné alors au nom des libertés civiles. Ce document, qui n'aura pas de support solide, mais sera stocké sur les téléphones portables, « *rendra le travail illégal plus difficile dans le pays* » et « *offrira également de nombreux avantages aux citoyens, comme la possibilité de prouver leur identité pour accéder rapidement à des services essentiels* », a déclaré le Premier ministre.

Il devrait, selon le gouvernement, devenir « *obligatoire afin de prouver son droit à travailler* » dans le pays d'ici à la fin de la législature, soit 2029. « *Vous ne pourrez pas travailler au Royaume-Uni, si vous n'avez pas de titre d'identité numérique* », a déclaré vendredi 26 septembre le premier ministre à une conférence internationale des mouvements de centre-gauche appelé Global Progress Action Summit, à Londres, défendant un système « *juste* ».

Aujourd'hui, 57% des Britanniques y sont favorables, selon Ipsos, mais ce soutien tombe à 38% pour un titre numérique, notamment en raison d'inquiétudes sur la sécurité des données. Les conservateurs dénoncent une atteinte à la tradition libérale britannique et aux libertés individuelles. Une pétition lancée en juin sur le site du Parlement pour s'opposer à la création d'un titre d'identité numérique a déjà reçu plus de 900 000 signatures à la mi-journée de vendredi 26 septembre 2025.

Reste la question clé : cela freinera-t-il vraiment l'immigration clandestine, comme le défend le Premier ministre ? L'association Liberty en doute, car elle estime que cette carte n'arrêtera ni les traversées de la Manche ni le travail illégal, largement rémunéré en espèces. Elle considère que le futur titre « *soulève des questions sur les droits humains, l'exclusion numérique et la surveillance de masse par le gouvernement* ». Pour ses détracteurs, le vrai risque n'est pas pour les passeurs, mais pour les libertés des citoyens qui se retrouveront fichés dans tous les services publics du Royaume-Uni.

Depuis son arrivée au pouvoir en juillet 2024, le premier ministre multiplie les mesures pour lutter contre l'immigration irrégulière et cible particulièrement le travail illégal. Il a augmenté de 50% les arrestations dans des affaires de travail illégal et introduit des mesures pour que les plates-formes de livraison de repas renforcent les contrôles d'identité de leurs livreurs.

https://www.rfi.fr/fr/europe/20250926-royaume-uni-keir-starmer-annonce-la-cr%C3%A9ation-d-une-carte-d-identit%C3%A9-num%C3%A9rique-obligatoire

SERBIE

Route des Balkans : au moins un migrant chinois meurt entre la Serbie et la Croatie

"*La direction de la Police de Novi Sad a été informée hier* [dimanche 5 octobre 2025] *vers 20h45* [18h45 GMT] *qu'un bateau s'était renversé sur le Danube près de Plavna. Il y avait au moins dix personnes à bord, parmi lesquelles des citoyens de la République populaire de Chine*", des recherches ont été menées des deux côtés du fleuve. À Backo Novo Selo, "*une opération de sauvetage a permis de récupérer une personne dans l'eau, un citoyen chinois, dont le décès a été constaté. Quatre autres citoyens chinois ont été retrouvés et ont reçu une assistance médicale*". "*La police croate a extrait du Danube cinq citoyens chinois - trois hommes et deux femmes*", ajoute le communiqué, précisant que des recherches étaient encore en cours.

L'Union européenne a promis 14 millions d'euros à la Serbie pour renforcer les contrôles aux frontières. Les arrivées dans le pays ont déjà fortement diminué depuis 2023, avec une route migratoire qui se décale du côté de la Macédoine du Nord et de la Bosnie-Herzégovine. Selon les dernières données de Frontex, entre janvier et août 2025, 7 856 personnes principalement originaires de Turquie, de Syrie et d'Afghanistan ont emprunté cette route.

Les autorités policières serbes ont fait état ces dernières années de formation de "*groupes criminels organisés*" composés de migrants qui "*établissent les campements*" dans des zones frontalières en Serbie et en Bosnie et qui organisent le passage clandestin de migrants. Depuis 2014, 413 personnes sont mortes sur la route des Balkans occidentaux selon les données du Projet Migrants Disparus de l'Office international des migrations.

VATICAN

Migrants et réfugiés: Léon XIV promeut des politiques de réconciliation

Aux participants de la conférence «Réfugiés et migrants dans notre maison commune», jeudi 2 octobre 2025, le pape Léon XIV demande de répondre aux défis actuels de la migration, estimée selon lui à plus de 100 millions de personnes. *«Tout comme le Pape François a parlé de la culture de la rencontre comme antidote à la mondialisation de l'indifférence, nous devons nous efforcer de lutter contre la mondialisation de l'impuissance en favorisant une culture de la réconciliation»,* a affirmé le Pape, soulignant combien cela exige «*de la patience, une volonté d'écouter, la capacité de s'identifier à la douleur des autres et la reconnaissance que nous avons les mêmes rêves et les mêmes espoirs*». Il encourage à proposer des moyens concrets de promouvoir des gestes et des politiques de réconciliation, en particulier dans les régions où les conflits de longue date ont laissé des blessures profondes. Ce que le Pape reconnait être une tâche difficile. Il souligne la nécessité de garder à l'esprit que les migrants et les réfugiés peuvent être «*des témoins privilégiés d'espérance grâce à leur résilience et à leur confiance en Dieu». «Souvent, ils gardent leur force tout en cherchant un avenir meilleur, malgré les obstacles qu'ils rencontrent*», a-t-il ajouté.

Participaient de nombreuses personnalités dont l'Américaine Amy Pope, présidente de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Le Jubilé des migrants réunira 10 000 pèlerins provenant d'environ 95 pays, notamment d'Italie, des États-Unis, du Canada, de Suisse, d'Inde, du Mexique, du Bangladesh, du Nigeria, du Togo, du Cap-Vert et

de l'île Maurice.

https://www.vaticannews.va/fr/pape/news/2025-10/pape-leon-xiv-congres-migrants-jubile-refugies-accueil.html

Le Pape exhorte les organisations catholiques américaines à soutenir les migrants

«Si les personnes touchées par la pauvreté et les migrations forcées sont confrontées à des défis difficiles, n'oublions pas qu'elles peuvent aussi être des témoins d'espérance, non seulement par leur confiance en l'aide divine, mais aussi par leur résilience, qui leur permet souvent de surmonter de nombreux obstacles au cours de leur périple», écrit le Pape Léon XIV dans un message daté du 4 octobre 2025 envoyé à l'occasion de la 115e assemblée annuelle du réseau *«Catholic Charities USA*» (CCUSA), qui se tient à San Juan, capitale de Porto Rico, et à laquelle participent environ 600 personnes. D'une manière particulière, les migrants et les réfugiés catholiques sont devenus des *«missionnaires de l'espérance»* dans de nombreux pays, en apportant avec *«eux une foi vivante et des dévotions populaires qui redynamisent souvent les paroisses qui les accueillent».*

L'organisation caritative catholique, qui fournit des services sociaux aux États-Unis et qui est venu en aide à plus de 15 millions de personnes en difficulté l'année dernière, a été fondé en 1910 s'engage à fournir *«de la nourriture, un logement, des soins médicaux, une assistance juridique et de nombreux autres gestes de gentillesse»*. En aidant *«les personnes déplacées à trouver un nouveau foyer dans votre pays, vous agissez également comme des bâtisseurs de ponts entre les nations, les cultures et les peuples»,* explique le Souverain pontife, qui encourage ainsi à continuer d'aider les communautés qui accueillent *«ces frères et sœurs nouvellement arrivés à être des témoins vivants de l'espérance»* tout en *«reconnaissant qu'ils ont une dignité humaine intrinsèque»* mais aussi qu'ils sont «*invités à participer pleinement à la vie communautaire».*

https://www.vaticannews.va/fr/pape/news/2025-10/pape-leon-migrants-refugies-usa-reseau-catholic-charities-aide.html

AFRIQUE

MAURITANIE

Un collectif appelle à cesser les violations des droits des migrants et des Négro-Mauritaniens

En Mauritanie, 15 partis politiques et organisations de la société civile lancent un appel pour dire stop aux contrôles au faciès et au non-respect des droits des migrants. Selon les signataires du texte en Mauritanie, 'arrestation de l'écrivain mauritanien Ibrahima Ba "*est révélatrice de l'horreur que vivent de nombreux migrants subsahariens et les Négro-Africains mauritaniens*." Dans une volonté d'apaisement, le directeur du cabinet présidentiel est allé rendre visite à Ibrahima Ba.

Dans un texte publié sur les réseaux sociaux, l'écrivain mauritanien indique avoir été arrêté "*arbitrairement*" le 19 septembre 2025. Puis "*jeté en cellule comme un délinquant*" et enfin privé de ses droits. L'arrestation de trop pour le collectif à l'origine du communiqué qui appelle au respect des droits des Négro-Mauritaniens et des migrants subsahariens. Le porte-parole des forces progressistes du changement, l'un des partis politiques signataires, rappelle les demandes qui sont faites aux autorités.

"*D'abord, nous dénonçons avec la dernière énergie ces atteintes graves aux droits des migrants subsahariens, donnant de notre pays l'image d'une nation raciste. Nous exigeons également la fin des contrôles au faciès qui se transforme en une chasse aux noirs. Qu'on arrête cette politique de deux poids deux mesures, de ségrégation. Nous exigeons ensuite l'ouverture d'une enquête indépendante sur les atteintes graves aux droits humains des migrants et les rafles des Négro-Africains*".

La direction générale de la sécurité nationale, qui accuse Ibrahima Ba d'avoir menti, indique qu'une enquête est en cours sur ce dossier et réaffirme son engagement à protéger tous les citoyens et résidents dans le strict respect des lois de la République.

SENEGAL – CANARIES

Près de 700 migrants secourus en une semaine au large du Sénégal

Jeudi 25 septembre 2025, les forces sénégalaises ont porté assistance à 142 personnes à 120 km de la capitale. Et 282 exilés ont été secourus samedi 27 septembre 2025 "*au large de Dakar*", selon la marine nationale. Ces deux pirogues avaient pris la mer depuis "*un pays voisin*", ont affirmé les autorités.

Si la route migratoire vers les Canaries semble se déplacer plus au sud, les départs depuis le Sénégal continuent également. Jeudi 25 septembre 2025, la police sénégalaise a annoncé l'arrestation d'un homme suspecté d'être un passeur. Ce dernier a été interpellé alors qu'il tentait de faire embarquer dans une pirogue 16 migrants à Missirah, au sud-ouest du Sénégal. Les premiers éléments de l'enquête ont mis au jour un réseau structuré opérant entre la Gambie et le Sénégal : les migrants, de nationalité gambienne, ont expliqué aux policiers avoir payé leur voyage depuis leur pays d'origine à deux recruteurs gambiens, "*considérés comme les principaux organisateurs*". "*Certains ont également révélé que les organisateurs leur avaient fourni le numéro de téléphone d'un directeur d'école de Betenty, résidant à Missirah, qui devait les accueillir et les aider à poursuivre leur périple*" vers les Canaries. Le suspect a avoué son rôle actif dans le réseau mais a affirmé que "*l'argent avait été directement versé aux organisateurs*" et qu'il n'avait perçu aucune rémunération. "*En échange*, [les organisateurs] *lui auraient offert une place dans la pirogue, qu'il aurait mise à la disposition de son neveu*". Le fils du suspect a déjà été "*transporté gratuitement en Europe par les mêmes organisateurs l'année précédente*", ajoute la police.

"La surveillance renforcée des côtes commence à porter ses fruits", a souligné le secrétaire permanent du CILMI, saluant notamment les avancées réalisées dans le démantèlement des filières de passeurs. En 2024, le <Sénégal est devenu le second pays de départ vers les Canaries. Et si d'autres nationalités prennent la mer depuis les côtes sénégalaises, les ressortissants sénégalais sont particulièrement nombreux à tenter de rejoindre l'archipel espagnol depuis leur pays. L'an dernier, près de 12 000 Sénégalais sont montés dans des pirogues pour rejoindre de manière irrégulière les Canaries.

Dans un pays touché par un chômage de masse et une crise économique ainsi que par la raréfaction des poissons due à la surpêche, des milliers de jeunes Sénégalais ne trouvent pas d'autres alternatives à la traversée de l'Atlantique, malgré les risques en mer. Il faut au moins cinq jours de navigation pour parcourir les 1 500 km qui séparent le pays de l'archipel espagnol, dans des conditions décrites comme terribles par les survivants, à la merci de la faim et de la soif, du soleil, des intempéries et des avaries.

SYRIE

Un million de réfugiés syriens ont regagné leur pays depuis la chute d'Assad

« *En seulement neuf mois, un million de Syriens sont rentrés dans leur pays après la chute du gouvernement de Bachar al-Assad le 8 décembre 2024* », a dit l'agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR) dans un communiqué, exhortant la communauté internationale à « accroître son soutien pour mettre fin aux souffrances et aux déplacements de millions de Syriens contraints de fuir leurs foyers au cours des 14 dernières années et à aider à la reconstruction du pays ».

Tout en décrivant ces retours massifs comme « un signe du grand espoir et des attentes élevées des Syriens après la transition politique dans leur pays », le HCR souligne que les personnes qui rentrent chez elles sont confrontées à « d'immenses défis ». « Les maisons et les infrastructures détruites, les services de base défaillants et endommagés, le manque d'opportunités d'emploi et l'insécurité minent la détermination des gens à rentrer chez eux et à se reconstruire ».

Plus de sept millions de Syriens sont toujours déplacés à l'intérieur du pays, et plus de 4,5 millions de réfugiés syriens se trouvent toujours à l'étranger.

« Nous ne devons pas oublier les millions de Syriens qui sont toujours réfugiés dans les pays voisins, a souligné le chef du HCR. Ils ont enduré beaucoup de souffrances au cours des quatorze dernières années et les plus vulnérables d'entre eux ont encore besoin de protection et d'aide ».

Le HCR cite en outre une enquête récente indiquant que 80 % des réfugiés syriens en Jordanie, au Liban, en Égypte et en Irak souhaitent rentrer chez eux un jour, dont 18 % dans l'année à venir. Mais un retour et une réintégration durables ne peuvent avoir lieu qu'avec des investissements plus ciblés dans les zones de retour. « C'est une occasion rare de résoudre l'une des plus grandes crises de déplacement au monde ». « La communauté internationale, le secteur privé et les Syriens de la diaspora doivent s'unir et intensifier leurs efforts pour soutenir la reprise et garantir que le retour volontaire des personnes déplacées par le conflit soit durable et digne, et qu'elles ne soient pas contraintes de fuir à nouveau ».

Face à l'ampleur des besoins, le HCR déplore que les fonds destinés à faire face à la crise syrienne soient « en baisse ». En Syrie, moins d'un quart des fonds dont les agences des Nations unies ont déclaré avoir besoin pour fournir de l'aide cette année ont été fournis, a-t-il ajouté.

https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/un-million-de-refugies-syriens-ont-regagne-leur-pays-depuis-la-chute-dassad-selon-lonu-292b55b8-9971-11f0-bc84-9e08c570c0db

TUNISIE

150 migrants gambiens rapatriés "volontaires" par l'OIM

Un vol charter affrété par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en Tunisie a permis le "*retour volontaire*" de 105 ressortissants gambiens vers leur pays d'origine mardi 30 septembre. Il s'agit du 18ème vol depuis le début de l'année organisé au départ de la Tunisie par l'agence onusienne.

"*Après une tentative de traversée qui a failli me coûter la vie, j'ai décidé de rentrer chez moi*", explique l'un de ces migrants gambiens rapatriés. Ce père, dont les enfants étaient restés en Gambie, a vécu en Tunisie pendant deux ans. "*À Sfax, des amis m'ont parlé de l'OIM, et je me suis inscrit pour le retour*". La semaine dernière, 148 ressortissants guinéens avaient

déjà pu regagner leur pays à bord d'un précédent vol charter. Et au mois d'août, ce sont 268 guinéens qui ont été rapatriés dans leur pays d'origine.

Ces vols de retour sont organisés dans le cadre du programme d'aide au "*retour volontaire*" et à la réinsertion organisé par l'OIM. Au-delà du rapatriement, le programme prévoit un accompagnement des migrants à leur retour pour faciliter leur réintégration socio-économique dans des conditions dignes et durables, a indiqué l'agence onusienne. "*Je souhaite reprendre mon ancien travail de chauffeur de camion, mais pour l'instant, je suis surtout heureux de revoir mes enfants et mes proches*" rapporte le guinéen.

La Tunisie reste l'un des principaux points de transit pour les migrants, notamment Subsahariens, désireux de rejoindre l'Europe.

Dégradation des conditions de vie des migrants en Tunisie

Du 1er janvier au 30 juillet, 5 336 migrants ont pu bénéficier d'un "retour volontaire" depuis la Tunisie via 12 vols charters et 201 vols commerciaux vers 25 pays. En comparaison, 7 250 migrants originaires d'Afrique subsaharienne avaient bénéficié de ce dispositif au cours de l'année 2024**,** contre seulement 2 250 en 2023. Cette accélération des retours depuis le début de l'année traduit surtout une aggravation des conditions de vie des migrants en Tunisie. Les Subsahariens présents dans ce pays du Maghreb sont confrontés à une précarité extrême, des violences quotidiennes notamment le démantèlement de camps, des arrestations arbitraires ainsi que des expulsions dans le désert.

Si le dispositif de l'OIM tourne à plein régime ces derniers mois, l'agence tunisienne se retrouve dépassée par l'afflux des demandes. Débordée, l'OIM peine à prendre en charge tous les dossiers et les retards s'accumulent. "*Le délai de traitement d'un dossier peut varier en fonction de plusieurs paramètres, tels que la situation personnelle du migrant, les procédures médicales et légales, notamment dans les cas de mineurs non accompagnés, les contraintes logistiques ou les formalités administratives liées au pays de retour*". "*Le départ intervient généralement dans un délai de quelques semaines, sous réserve de la finalisation des aspects logistiques*", car l'OIM a besoin d'un laissez-passer consulaire pour procéder au rapatriement, or les ambassades peuvent mettre beaucoup de temps à délivrer ce précieux sésame.

Les traversées vers l'Italie sont quasi à l'arrêt. Au premier semestre 2025, quelque 2 000 migrants ont atteint les côtes italiennes depuis les plages tunisiennes, contre plus de 10 000 à la même période l'an dernier, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur italien.

AMERIQUE

USA

Les Africains expulsés par les États-Unis vers le Ghana craignent pour leur vie

Un nouveau pays d'Afrique a accepté de recevoir des migrants expulsés d'Amérique. Deux premiers groupes sont arrivés au Ghana en septembre 2025. Les autorités locales ont renvoyé plusieurs d'entre eux vers leur pays d'origine, malgré les menaces qui pèsent sur leur vie.

Un ancien collègue m'a dit que les autorités [togolaises] *ont appris que je suis au Ghana* , raconte un expulsé. *Les gars, ils ne blaguent pas. Je ne sais pas pourquoi les États-Unis m'ont déposé au Ghana, ici c'est très dangereux pour moi*. D'origine togolaise, pays voisin du Ghana, il avait récemment fui vers l'Amérique. Il était en délicatesse avec le gouvernement togolais qui est régulièrement accusé d'arrestations arbitraires et de répression de l'opposition par les organisations des Droits de l'homme.

Mais le ICE a décidé de l'expulser, malgré l'ordonnance de protection délivrée par une cour américaine contre le renvoi dans son pays. Les agents américains l'ont pressé pendant des semaines, transféré six fois de centres de détention et d'aéroports entre les États du Texas et de Louisiane, lui ont refusé l'accès à son avocat. Il a réussi par deux fois à convaincre ses interlocuteurs de ne pas l'expulser pour sa protection, mais il a finalement été embarqué début septembre dans un avion militaire, pieds et poings liés, direction l'Afrique de l'Ouest.

Les témoignages sont similaires entre les 14 premiers déportés, originaires du Nigeria, Liberia, Togo, Mali et Gambie. Le président ghanéen a justifié l'accord avec les États-Unis comme un mouvement de solidarité envers les migrants ouest-africains, exemptés de visas dans la CEDEAO. Le gouvernement a affirmé n'avoir reçu aucune compensation américaine en échange. Mais le 26 septembre 2025, les États-Unis ont levé les restrictions sur la durée des visas imposées aux Ghanéens depuis juillet. Le Rwanda, le Soudan du Sud et l'Eswatini (ex-Swaziland) ont également accepté de contribuer à la politique d'expulsion des Etats-Unis et d'accueillir des expulsés des États-Unis.

Des poursuites judiciaires ont été entamées, des deux côtés de l'Atlantique, pour empêcher d'autres déportations. Le cabinet américain AAJC, appuie : Sur les 14 personnes, au moins 11 avaient obtenu une ordonnance de protection, de la part des juges américains de l'immigration, les empêchant d'être expulsées vers leur pays d'origine conformément à la loi sur l'immigration et à la Convention contre la torture de l'ONU.

Un opposant politique nigérian installé aux États-Unis depuis plus de 10 ans et père de quatre enfants, a bénéficié de cette décision. *Si je retourne dans mon pays, je suis mort, ils me cherchent* , assure-t-il avec un fort accent américain. Il a été abandonné mi-septembre 2025 par l'armée ghanéenne à la frontière togolaise, avec sept autres déportés. Dépossédés de leurs papiers d'identité par l'ICE, ils vivent maintenant cachés au Ghana, dans la crainte d'être repérés par leurs autorités respectives, et pensent à leurs options.

https://www.ouest-france.fr/monde/ghana/des-africains-expulses-des-etats-unis-vers-le-ghana-eb701a40-a291-11f0-8fee-8372019c9cea

La police de l'immigration gaze des manifestants

Des manifestations ont lieu depuis plusieurs semaines à l'extérieur du centre de détention du Service de l'immigration et des douanes (ICE) de Broadview, un village situé à une vingtaine de kilomètres à l'ouest du centre-ville de Chicago, dans l'État de l'Illinois. Des proches de personnes retenues sur place, des avocats et des activistes estiment ainsi que les conditions de détention y sont in humaines. Des immigrants ont déclaré recevoir très peu de nourriture et d'eau, et que l'accès aux médicaments et à des avocats était limité.

Ces manifestations interviennent alors que la zone de Chicago est ciblée par une opération de l'ICE depuis début septembre, baptisée "Midway Blitz". Celle-ci a donné lieu à plus de 550 arrestations. Le 26 septembre 2025, les manifestations devant le centre se sont intensifiées, de même que leur répression. Des manifestants, des activistes et des journalistes ont fait état de l'utilisation de produits chimiques et de la force physique.

Une habitante de Chicago qui se présente aux élections législatives de l'Illinois a participé à la manifestation organisée le 26 septembre avec un collègue. *"Nous sommes arrivés vers 7 h du matin. Il y avait déjà environ 50 personnes. Nous avons juste formé un cercle et chanté des chansons. Et quand un véhicule arrivait, nous nous écartions pour le laisser passer. C'était donc un mouvement de résistance très pacifique, pour montrer que nous étions solidaires des personnes détenues dans le centre."* Mais les protestataires ont rapidement reçu du gaz lacrymogène et des projectiles au poivre. *"Au cours des deux dernières semaines, ils ont installé une clôture pour empêcher les manifestants de s'approcher du centre de détention. Nous étions donc loin de la clôture. Je suis restée là durant 2h30 environ. Et quand les manifestants s'approchaient pacifiquement de la clôture, ou lorsque [*les agents*] voyaient que nous marchions vers la clôture, ils commençaient immédiatement à tirer des projectiles au poivre ou du gaz lacrymogène. Ils ont fait cela plusieurs fois. La liberté d'expression est censée être farouchement défendue aux États-Unis. Donc même si nous avions été juste à côté de la clôture, cela aurait dû être respecté."* Des manifestants sont masqués et équipés de lunettes de protection au milieu du gaz lacrymogène. On entend certains crier "*Bande de lâches ! Honte à vous !*", tandis que d'autres toussent.

Elle a indiqué à notre rédaction qu'elle avait également souffert du gaz lacrymogène. *"J'ai participé à de nombreuses manifestations politiques pacifiques dans le passé. Mais mon collègue m'a dit : 'Tu devrais prendre des lunettes de protection et un masque.' Je me suis dit : 'Si je suis une manifestante pacifique, pourquoi devrais-je en avoir besoin ?' Il a quand même pris une paire de lunettes et un masque supplémentaires, et me les a donnés. Au début, je ne les ai pas utilisés. Mais d'un coup, j'ai eu l'impression de ne plus pouvoir respirer correctement. À ce moment-là, quelqu'un a crié : 'Si vous avez un masque, mettez-le ! Gaz lacrymogène !' J'ai donc mis mon masque. Mais je ne pouvais pas respirer. Je me suis demandé : 'Ce masque est-il poussiéreux ?' Puis j'ai réalisé que de gros projectiles au poivre étaient tirés. Je toussais et je ne pouvais plus parler correctement. C'est là que je me suis dit : 'Oh mon Dieu, ils sont vraiment en train de faire ça.' Puis ma jambe a été touchée par un projectile. Je me suis dit : 'Que se passe-t-il ? J'espère que ce n'était pas un coup de feu.' Mais c'était un projectile au poivre. Et j'ai trouvé ça ridicule, car les mouvements de résistance font partie de la démocratie. Quand les gens protestent pacifiquement, il est scandaleux d'intimider et de réprimer la manifestation."*

Une autre manifestante dit qu'elle ne s'attendait pas à un tel niveau de répression. *"La police de Chicago a l'habitude des manifestants, et nous les connaissons : ils ne cherchent pas à nous intimider. Ils sont juste là, à moins que la situation ne dégénère. Mais là, il s'agissait d'agents de l'ICE, une agence fédérale. Leur attitude envers les manifestants était très différente. Gaz lacrymogènes, projectiles au poivre... : tout cela nous était totalement inconnu au cours des six à huit derniers mois de manifestations. J'ai grandi en Inde, j'ai vécu en Afrique, j'ai de l'expérience dans le domaine des droits humains. Et là, j'ai eu l'impression que nous étions à côté d'une zone de conflit."*

Les autorités locales ont condamné la réaction fédérale. À la suite de l'affrontement, la maire de Broadview, a envoyé une lettre au directeur du bureau local de l'ICE, dans laquelle elle écrit que "*l'utilisation incessante de gaz lacrymogène, de spray au poivre, de matraques et de balles en caoutchouc [...] met en danger les habitants du village voisin et blesse les policiers de Broadview". "En réalité, vous faites la guerre à ma communauté",* écrit-elle. *"Et cela doit cesser."*

Les affrontements entre manifestants et agents fédéraux se sont poursuivis dans la soirée du 27 septembre - les médias locaux faisant même état d'une augmentation du nombre d'agents. Dans la matinée, le village de Broadview avait publié une déclaration affirmant que des agents de l'ICE avaient informé le département de police local qu'il y aurait du "*bordel*" dans le village ce jour-là : "*L'ICE cherche à intimider le village de Broadview parce que nous avons osé exercer nos droits constitutionnels garantis par le premier amendement... Nous ne nous laisserons pas intimider.*" Le département de la sécurité intérieure a nié ces accusations, répondant : "*C'est une invention. Nos forces de l'ordre font respecter la loi. Point final.*" Des images diffusées le 27 septembre sur les réseaux sociaux montrent des agents disperser les manifestants et utiliser du gaz lacrymogène contre eux. Cette violence a été condamnée par le gouverneur démocrate de l'Illinois. "*L'idée que des produits chimiques tels que du gaz lacrymogène ou des sprays au poivre puissent être utilisés sans discernement contre des manifestants pacifiques, voire contre des équipes de premiers secours, est inacceptable et pas normale*".

L'organisation de défense des droits civiques "*National Lawyers Guild Chicago*" a également dénoncé, le 28 septembre 2028, l'utilisation "*d'armes chimiques et de projectiles incendiaires*" contre "*des personnes exerçant leurs droits garantis par le premier amendement*". "*Cette violence, c'était un usage indiscriminé, injustifié et illégal de la force*", a déclaré une avocate bénévole au sein de l'organisation, qui a indiqué qu'au moins 11 personnes avaient été arrêtées, dont une personne travaillant pour la presse. Dans la soirée du 27 septembre, le département de la Sécurité intérieure a annoncé l'arrestation de "*11 émeutiers violents*". Il a aussi diffusé des photos de "*deux armes à feu qui avaient été retirées aux émeutiers*". Selon des plaintes déposées, cinq manifestants de Broadview font l'objet de poursuites fédérales pour avoir agressé des agents fédéraux ou résisté à leur arrestation. L'un d'eux aurait menacé de tuer un agent. Des habitants ont laissé des messages de soutien aux détenus sur la clôture entourant le centre de détention pour immigrants: "*Nous vous envoyons tout notre amour*", "*Migrants, restez forts. Nous sommes tous avec vous*", "*Libérez-les tous.*"

"Il s'agit de savoir si nous voulons une démocratie ou banaliser le fascisme"

Bien que préoccupée par les événements récents, l'habitante de Chicago indique avoir constaté une hausse du nombre de personnes mobilisées. *"Je suis allée manifester en janvier, juste après l'investiture de Trump, et il y avait à peine 50-100 personnes. Actuellement, à chaque manifestation, le nombre de participants augmente de manière exponentielle. Des personnes qui n'avaient jamais été actives politiquement se mobilisent, des gens "ordinaires", des personnes qui viennent des banlieues. Je crois au pouvoir du peuple. Trump peut faire ce qu'il veut. Il peut essayer tout ce qu'il veut, mais la résistance du peuple augmente de façon exponentielle. Ses méthodes ne nous intimident pas. Personne ne recule. Nous continuons simplement d'avancer. Je pense que nous avons considéré que la démocratie était un acquis, pendant des années. Le message, c'est qu'on ne peut pas juste profiter. Les*

libertés ne peuvent pas être considérées comme acquises. Nous devons gagner notre liberté. C'est un moment crucial pour nous, pour définir ce que l'on veut comme avenir, pour nous et les générations futures. Il s'agit de savoir si nous voulons une démocratie ou banaliser le fascisme."

https://www.france24.com/fr/am%C3%A9riques/20250924-etats-unis-texas-ice-immigration-attaque-centre-de-retention-donald-trump-accuse-gauche-radicale

Attaque contre un centre de rétention au Texas : Donald Trump accuse

Un homme a ouvert le feu mercredi 24 septembre 2025 sur un centre de rétention de la police américaine de l'immigration (ICE) à Dallas, au Texas, tuant une personne et blessant deux autres, avant de se donner la mort, ont annoncé les autorités fédérales.

Le président a rapidement accusé la "gauche radicale" d'inciter à la "violence", comme il l'avait fait après l'assassinat de l'influenceur ultraconservateur le 10 septembre 2025.

Un tireur embusqué sur le toit d'un bâtiment proche a ouvert le feu au jugé sur un bâtiment de l'ICE à Dallas, touchant trois détenus à l'intérieur d'un fourgon, a précisé le ministère de la Sécurité intérieure dans un communiqué. "*Un détenu est décédé et deux autres sont dans un état critique*", a ajouté le ministère, qui avait précédemment fait état d'un bilan de deux tués et d'un blessé. Leur nationalité n'a pas été révélée, mais le Mexique a annoncé qu'un de ses ressortissants faisait partie des blessés.

Le président américain a érigé la lutte contre l'immigration clandestine en priorité absolue, évoquant une "*invasion*" des États-Unis par des "*criminels venus de l'étranger*" et communiquant abondamment sur les expulsions d'immigrés, dont l'ICE est un des principaux instruments. "*Cette violence est le résultat de la diabolisation constante des forces de l'ordre par les démocrates de gauche radicale, qui appellent à démolir ICE et traitent les agents d'ICE de 'nazis'*", a affirmé le président. L'assaillant avait inscrit l'expression "*anti-ICE*" sur une de ses munitions. Le directeur du FBI, la police fédérale, avait précédemment publié une photo de ces cartouches sur laquelle cette inscription apparaît, pointant un "*mobile idéologique*". L'assaillant a été identifié par plusieurs médias un homme de 29 ans, connu des services de police locaux notamment pour détention de cannabis. Le bâtiment visé sert de centre de rétention provisoire pour les migrants, avant qu'ils ne soient transférés dans des établissements capables de les accueillir pour de plus longues durées.

https://www.france24.com/fr/am%C3%A9riques/20250924-etats-unis-texas-ice-immigration-attaque-centre-de-retention-donald-trump-accuse-gauche-radicale

Immigration : le visa à 100.000 dollars de Donald Trump attaqué en justice

Un visa au tarif exorbitant est dans le viseur de la justice américaine : il s'agit du H-1B, bien connu des géants de la tech pour recruter des travailleurs étrangers très spécialisés. Donald Trump a imposé un tarif de 100 000 dollars de frais pour les employeurs qui voudraient recruter via le H-1b, les accusant de ne pas favoriser la main d'œuvre américaine. C'est inconstitutionnel et illégal, estime les plaignants.

Parmi ces plaignants, on trouve pêle-mêle un réseau de recrutement infirmier, le syndicat de l'automobile et de l'aérospatiale, l'association américaine des professeurs d'universités et plusieurs organisations religieuses protestantes. Pour eux, les conditions de délivrance du visa H-1B auraient dû être révisées par le Congrès et non par un décret présidentiel. Pire, cela met en péril le recrutement au sein des hôpitaux et de certains établissements scolaires, d'ONG ou de centres de recherches caritatifs peu lucratifs. Car les travailleurs étrangers qui bénéficient généralement de ce visa pour venir s'installer aux États-Unis, ne sont pas forcément issus que du milieu des hautes technologies ; il s'agit aussi de scientifiques, médecins, ingénieurs, enseignants ou pasteurs, dont les qualifications sont peu répandues aux États-Unis.

Depuis la décision du président de faire grimper le ticket d'entrée pour ces futurs salariés, la légalité de ce décret est remise en question. Ce dernier a invoqué la loi sur l'immigration, car a-t-il déclaré le « *remplacement* " massif " *de travailleurs américains* » par le programme H-1B menace l'économie et la sécurité nationale du pays. Pour mémoire, ces permis de travail sont à durée déterminée, d'une période initiale de trois ans, prolongeable à six ans, pour des étrangers parrainés par un employeur. Les économistes, eux, s'accordent pour dire que c'est l'économie du pays qui pourrait au contraire en pâtir.

Les États-Unis ont approuvé environ 400 000 visas H-1B en 2024, dont les deux tiers étaient des renouvellements. Le nombre de demandes de visas H-1B a nettement progressé ces dernières années, avec un pic d'acceptations en 2022 sous la présidence des démocrates. À l'opposé, le pic de refus a été enregistré en 2018, pendant le premier passage de Donald Trump à la Maison Blanche.

https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20251004-immigration-visa-%C3%A0-100-000-dollars-de-donald-trump-attaqu%C3%A9-en-justice

Apple retire des applications permettant de localiser la police de l'immigration

Apple a retiré, jeudi 2 octobre 2025, plusieurs applications mobiles utilisées pour signaler anonymement les déplacements de la police de l'immigration américaine (ICE), dont la populaire ICEBlock institution au cœur de la politique d'expulsion massive menée par le président.

La procureure générale des États-Unis, a déclaré à une chaîne d'information que le ministère de la Justice avait « *contacté Apple aujourd'hui pour exiger le retrait de l'application ICEBlock de son AppStore, ce qu'Apple a fait* » jeudi. « *Sur la base des informations que nous avons reçues des forces de l'ordre concernant les risques pour la sécurité associés à ICEBlock, nous l'avons supprimée de l'App Store, tout comme les applications similaires* », a expliqué Apple.

Ces applications avaient gagné en popularité ces derniers mois à mesure que la campagne d'expulsion des migrants clandestins du président s'est intensifiée, soldée par de nombreuses arrestations menées par l'ICE. Les responsables de l'administration avaient vivement critiqué ces applications, estimant qu'elles mettaient en danger les agents. Le mois dernier, une fusillade a tué deux détenus dans un centre de l'ICE au Texas. Selon les autorités, qui estiment que l'attaque visait en réalité le personnel de l'ICE, le tireur avait utilisé ce type d'application les jours précédents.

Des manifestations anti-ICE ont eu lieu à travers le pays. La police fédérale de l'immigration, pierre angulaire de la politique d'expulsion massive voulue par le président, mène de nombreuses opérations musclées d'interpellations de migrants à travers le pays.

https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20251003-%C3%A9tats-unis-apple-retire-de-l-appstore-des-applications-pour-localiser-la-police-de-l-immigration

Visa B-1: rétropédalage de Washington après l'expulsion de centaines de Sud-Coréens

« *Les responsables américains ont réaffirmé que les entreprises coréennes peuvent utiliser le visa B-1 pour des activités telles que l'installation, l'entretien et la réparation d'équipements achetés à l'étranger pour des projets d'investissement américains* », a indiqué le ministère sud-coréen des Affaires étrangères dans un communiqué.

Environ 475 personnes, dont plus de 300 ressortissants sud-coréens, pour la plupart titulaires d'un visa B-1, avaient été arrêtées par la police de l'immigration américaine le 4 septembre 2025 sur le chantier d'une usine de batteries pour véhicules électriques opérée conjointement par Hyundai et LG dans cet État du sud des États-Unis. Ils avaient ensuite été rapatriés en Corée du Sud et ce raid avait fait la Une des médias en Corée du Sud, un pays qui a pourtant promis d'investir 350 milliards de dollars aux États-Unis, après des menaces américaines sur les droits de douane.

L'entrée de salariés avec des visas B-1 ou dans le cadre du programme d'exemption de visa - qui autorise les visites d'affaires mais pas l'emploi - était pourtant « *une pratique normale* », ont affirmé des industriels sud-coréens. Après l'arrestation de septembre, les États-Unis et la Corée du Sud ont mis en place un groupe de travail qui s'est réuni pour la première fois le mardi 29 septembre. L'objectif de ce groupe : faciliter l'entrée des ressortissants sud-coréens impliqués dans des projets d'investissement américains.

Les deux parties ont également convenu d'ouvrir en octobre un bureau dédié aux investisseurs au sein de l'ambassade américaine à Séoul. Le secrétaire d'État adjoint américain présent lors de la séance d'ouverture du groupe de travail, a déclaré qu'il « *se réjouissait de l'arrivée de personnel coréen lié à ces projets* ».

Un visa est nécessaire pour travailler aux États-Unis, mais il est de plus en plus difficile à obtenir sous l'administration Trump, poussant les entreprises à contourner les règles. Parmi les contournements possibles figure le programme d'exemption de visa Esta, nécessitant une autorisation en ligne et couvrant les citoyens de dizaines de pays.

https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20251001-visa-b-1-r%C3%A9trop%C3%A9dalage-de-washington-apr%C3%A8s-l-expulsion-de-centaines-de-sud-cor%C3%A9ens